

AU FIL DU TEMPS

JUMEAUVILLE BULLETIN MUNICIPAL N°1 ANNÉE 2023



Pays : France

Région : Ile de France

Département : Yvelines

Arrondissement : Mantes-la-Jolie

Canton : Bonnières sur Seine

Code commune : 78325

Code postal : 78580

Population : 609 habitants

Superficie : 7,77 km²

Maire : Jean-Claude Langlois



L'ÉGLISE DANS TOUS SES ÉTATS

Table des matières

EDITORIAL.....	4
INFORMATIONS MUNICIPALES.....	5
COMPTES-RENDUS DES CONSEILS.....	5
BUDGET MUNICIPAL : BUDGET REALISE 2022 ET BUDGET PREVISIONNEL BP 2023	6
FONCTIONNEMENT	6
INVESTISSEMENT	7
LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE	8
RD 158	8
REGLES DE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE	8
TRAVAUX RUE DE GOUSSONVILLE	8
DEPART DE FEU SALLE POLYVALENTE LE 2 JUIN 2023	8
LES TRAVAUX DE L'EGLISE SAINT-PIERRE-ES-LIENS	9
LA COLLECTE DE DONS POUR NOTRE EGLISE EST TOUJOURS EN COURS A LA FONDATION DU PATRIMOINE	10
AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE	13
ETAT-CIVIL.....	13
PERSONNEL COMMUNAL.....	14
DISTRIPAIN	14
NOUVEAU FOOD-TRUCK.....	14
CEREMONIE DU 8 MAI.....	15
ELECTION SENATORIALE.....	15
FESTIVITES DU 13 JUILLET 2023	15
COMMISSION ACTIONS SOCIALES	16
NOS ACTIONS.....	16
REPAS DES JUMEAUUILLOIS.....	16
PERSONNES ISOLEES	16
NUMEROS DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'ACTIIONS SOCIALES JOIGNABLES EN CAS DE BESOIN	16
EMPLOI.....	16
BUS SANTE	17
NOTRE VILLAGE NOTRE REGION.....	18
IMPOTS DECLARATION HABITATION	18
LES AIDES AU LOGEMENT 2023 : ACHAT, LOCATION ET RENOVATION	19
SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE – MEZIERES	19
GPSEO.....	20
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE).....	20
NOUVEAU DELEGATAIRE ASSAINISSEMENT SUEZ A COMPTER D'AVRIL 2023.....	21
CONSEIL DEPARTEMENTAL	22
BUS JOB INSERTION	22
SUGGESTIONS DE PROMENADES : LES RENDEZ-VOUS DE LA MADELEINE	23
SIMPLIFICATION DES DEMARCHES HANDICAP	24
ALLO AUTONOMIE	24
GESTES CITOYENS & ECOLOS.....	25

FLEURIR NOTRE VILLAGE	25
RESPECTER SES VOISINS	25
C'EST LE RETOUR DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES	26
MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS DES MAINTENANT POUR UN ETE PLUS TRANQUILLE !.....	26
ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL A TARIF PREFERENTIEL.....	28
QUE FAIRE EN CAS DEPOT SAUVAGE.....	29
COLLECTES POUR JUMEAUVILLE.....	30
LE TRI : UNE SOLUTION ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE	30
ÉDUCATION ET PETITE ENFANCE	31
VIE SCOLAIRE.....	31
VACANCES SCOLAIRES 2022-2023 (JUMEAUVILLE EST EN ZONE C) ET RENTREE 2023/2024.....	31
REINSCRIPTION A L'ÉCOLE DE JUMEAUVILLE.....	31
LES ACTIVITES ET SORTIES.....	32
NOËL.....	32
CARNAVAL.....	33
CLASSE DECOUVERTE.....	33
KERMESSE	33
LES MATINEES D'ÉVEIL	34
VIE ASSOCIATIVE	35
L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS.....	35
LA BIBLIOTHEQUE	36
FETES ET ANIMATIONS	38
JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOUR'HUI	40
GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE.....	41
COURS COLLECTIFS DE PILATES :.....	42
YOGA	42
TENNIS.....	43
UN PIED DEVANT L'AUTRE 78.....	44
DANSE ORIENTALE	46
TAI JITSU	46
TEMPO	47
LES ARTS JUMEAUULLOIS	47
LES PROFESSIONNELS	48
NUMEROS UTILES.....	50

Comité de rédaction :

Jean-Claude LANGLOIS, Françoise ALEXANDRE, Muriel PIOT, Bruno JAVARY, Marie-Laure LAROCHE,
Pénélope HORNSTEIN, Laurence CANAREZZA,

Imprimé et distribué par nos soins en 330 exemplaires, en juin 2023 à la Mairie de Jumeauville

Editorial



Je voudrais commencer cet éditorial par un grand coup de « gueule », l'incivilité de certaines personnes qui prennent les bois, les champs, les chemins et les trottoirs pour des décharges. Ce n'est pas comme si nous n'avions pas de déchèterie à proximité. J'ai fait enlever une cinquantaine de pneus dans un chemin entre Jumeauville et Andelu. Merci à Monsieur le Maire d'Andelu pour son aide. L'employé communal a passé toute une journée dans le bois de Beurron à enlever des sacs poubelles et autres rebuts (pendant qu'il fait ça, il ne travaille pas sur la commune) et ce n'est pas son travail. Je ne parle pas des gravats bennés dans les chemins par des entrepreneurs peu scrupuleux, je ne parle pas des déjections canines qui jonchent les lieux publics, trottoirs, espaces verts, jeux pour enfants... je ne parle pas de la vitesse et du stationnement sur les trottoirs où les enfants, les mamans avec les poussettes sont obligés de marcher sur la route, et le respect des STOPS, c'est comme s'ils n'existaient pas malgré les régulières patrouilles de la gendarmerie. En accord avec le conseil municipal, j'ai demandé qu'elles soient renforcées. Dorénavant, de tels actes ne resteront pas impunis.

Les travaux de l'église avancent, nous sommes à peu près à la moitié du gros œuvre (détails dans les pages suivantes).

L'engagement de nos associations et de tous les bénévoles pour leur rôle d'animations de la commune et de développement du lien social, les rencontres, les rendez-vous festifs participent à la lutte contre l'isolement.

Avant les grandes vacances, les enfants du CE1 au CM2, sont partis en classe découverte « volcans et traditions » à Super Besse en Auvergne, ils étaient tous contents, 4 jours sans les parents (c'est génial) !!

Je remercie l'ensemble de nos agents, qu'ils soient techniques ou administratifs pour la qualité de leur travail, leur dévouement au service de notre commune.

Ainsi que l'équipe municipale qui m'entoure, pour son travail et son investissement au quotidien.

Pour terminer, je vous souhaite une bonne lecture, un excellent été et de bonnes vacances à tous ceux qui auront la chance de partir.

Amicalement

Le Maire,

Jean-Claude Langlois

Informations Municipales

COMPTE-RENDUS DES CONSEILS

Tous les comptes-rendus des séances du conseil sont consultables sur le site de la mairie de Jumeauville, après leur validation au conseil suivant.



N'hésitez pas à les consulter pour plus de détails sur le site de la mairie : <http://mairie-jumeauville.fr>

Les procès-verbaux des conseils municipaux ne sont plus affichés sur les panneaux municipaux dans le village, seule la liste des délibérations est affichée suite à la réforme du 1^{er} juillet 2022, adoptée par le conseil municipal du 28 juin 2022.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 Février 2023 N°19

0. Compte-rendu du conseil municipal du 29 novembre 2022. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 29 novembre 2022.
1. Classe verte (tarif et facturation)
2. Classe verte (Indemnités allouées aux enseignants)
3. Concert (tarif)
4. Tarifs communaux
5. GPSeO : Compétence voirie
6. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 4 Avril 2023 N°20

0. Compte-rendu du conseil municipal 7 Février 2023. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 7 Février 2023
1. Comptes de Gestion 2022 du receveur
2. Compte administratif 2022
3. Affectations des résultats 2022
4. Vote des taxes directes locales
5. Subventions communales aux associations
6. Ventilation des AC GPSEO en Investissement et Fonctionnement
7. Budget Primitif 2023
8. Classe verte (Indemnités allouées aux enseignants)
9. GPSeO Projet de Plan Partenarial de Gestion de la demande de logement social et d'information des Demandeurs (PPGD)
10. GPSEO adoption du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) 2023 de la Communauté Urbaine du Grand Paris Seine et Oise
11. Création d'emploi permanent et modification du tableau des effectifs
12. Demande de subvention au Conseil départemental - Restauration des patrimoines historiques
13. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 6 Juin 2023 N°21

0. Compte-rendu du conseil municipal du 4 Avril 2023. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte-rendu du conseil municipal du 4 Avril 2023.
1. Décision modificative n°1
2. Prêt relai à court terme in fine – Crédit Agricole
3. Prêt amortissable – Crédit Agricole
4. Signature des avenants au marché de travaux de l'église
5. Demande de subvention au Conseil départemental au titre du dispositif "Restauration des patrimoines historiques 2020-2023" : travaux supplémentaires de restauration de l'église Saint-Pierre-Ès-Liens

6. Demande de subvention au Conseil régional pour travaux supplémentaires de restauration de l'église Saint-Pierre-Ès-Liens
7. Demande de fonds de concours à GPSEO pour travaux supplémentaires de restauration de l'église Saint-Pierre-Ès-Liens
8. Modification Classe verte (tarif et facturation)
9. Renouvellement des commissions de contrôles des listes électorales
10. Informations et questions diverses

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 9 Juin 2023 N°22

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs

BUDGET MUNICIPAL : BUDGET REALISE 2022 ET BUDGET PREVISIONNEL BP 2023

Fonctionnement

Dépenses	Réalisé 2022	BP 2023
011- Charges à caractère général (fluides, fournitures, location de matériels, petits travaux d'entretien, assurances, maintenance, diagnostics, ...)	178 265,09 €	198 143,00 €
012- Charges du personnel et frais assimilés (Salaires, Cotisations IRCANTEC, URSAFF, CNAS, ...)	219 933,85 €	234 785,11 €
014- atténuation de produits	58 084,00 €	76 963,80 €
65- Autres charges gestion courante (redevances, cotisations, subventions associations - groupements, ...)	40 824,04 €	40 910,63 €
66- Charges financières (intérêts emprunts – Ligne de trésorerie)	9 987,84 €	9 200,00 €
67- Charges exceptionnelles – Dotation aux amortissement	741,66 €	1 000,00 €
68- Dotations aux provisions	616,48 €	1 355,00 €
042- Opération d'ordre de transfert entre section	12 550,48 €	25 463,00 €
023- Viremt à la section invest	0,00 €	0,00 €
Total général	521 003,44 €	587 820,54 €

Recettes	Réalisé 2022	BP 2023
013- Atténuation des charges	44 533,58 €	35 000,00 €
70- Produits des services services (Remboursemen	55 545,18 €	71 470,00 €
73- Impôts et taxes	366 894,47 €	399 814,00 €
74- Dotations et participations	32 924,52 €	32 673,00 €
75- Autres produits gestion courante (Revenus loca	47 730,99 €	35 940,00 €
76- Produits financiers	14,48 €	11,54 €
77- Produits exceptionnels	149,00 €	0,00 €
042- Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	12 912,00 €
002- Excédent antérieur reporté fonc	9 055,29 €	0,00 €
Total général	556 847,51 €	587 820,54 €

Investissement

Actif	Réalisé 2022	BP 2023
20- Immobilisations incorporelles (logiciels,	1 200,00 €	3 957,00 €
204-Subventions d'équipements	12 911,86 €	12 912,00 €
21- Immobilisations corporelles	11 383,38 €	11 087,25 €
23- Immobilisations en cours	178 270,00 €	98 469,21 €
16- Emprunts et dettes assimilées	43 208,77 €	43 050,00 €
27- Autre immo financière	500,00 €	
040- Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	71 543,00 €
001 - Solde d'exécution d'inv report	0,00 €	
Total général	247 474,01 €	241 018,46 €

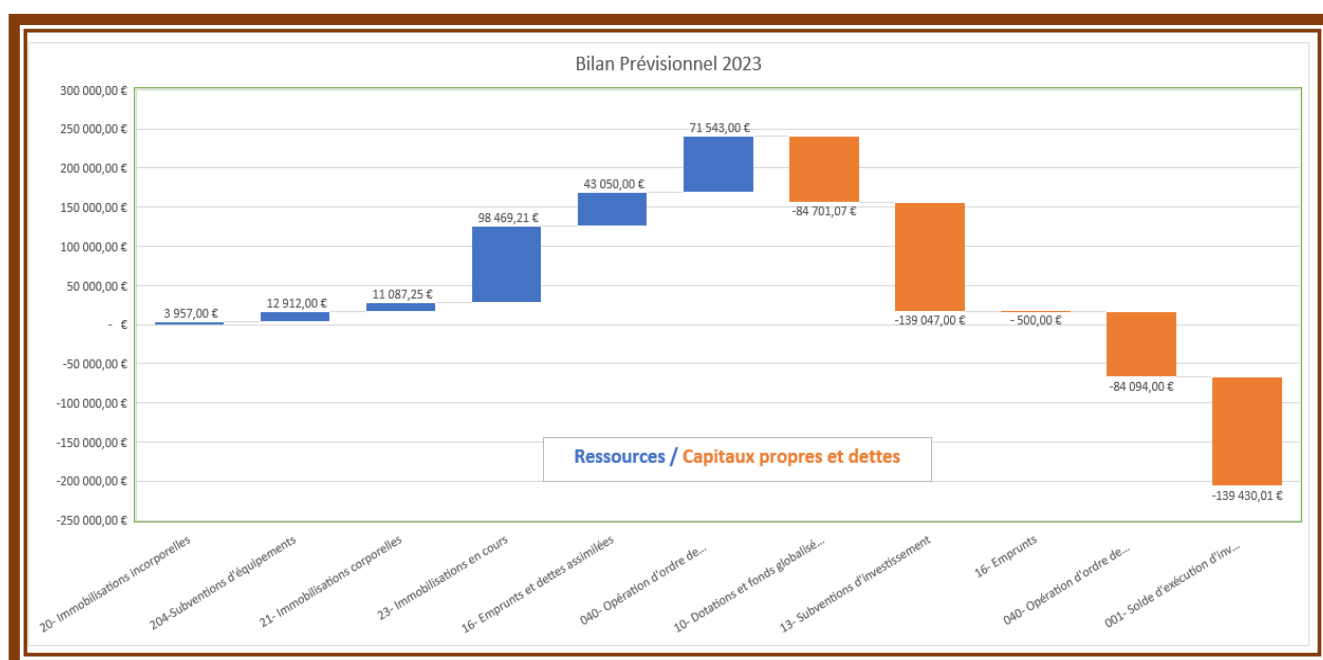
RESTES A REALISER 2023 (TRAVAUX EGLISE)

13 – Subventions d'investissement	782 525.62 €
Total dépenses investissement	1 023 544.00 €

Passif	Réalisé 2022	BP 2023
10- Dotations et fonds globalisés d'investissement	7 220,00 €	84 701,07 €
13- Subventions d'investissement	166 600,00 €	139 047,00 €
16- Emprunts	2 100,00 €	500,00 €
021- Virement de la section de fonct		
024- Produits de cessions		
040- Opération d'ordre de transfert entre section	12 550,48 €	84 094,00 €
16- Emprunts et dettes assimilées	500,00 €	
001- Solde d'exécution d'inv report	197 933,54 €	139 430,01 €
Total général	386 904,02 €	447 772,08 €

RESTES A REALISER 2023 (TRAVAUX EGLISE)

23 – Immobilisation en cours	575 772.00 €
Total recettes investissement	1 023 544.00 €



LES TRAVAUX A JUMEAUVILLE

RD 158



Suite à une période de test pendant plusieurs semaines, les travaux de circulation aux entrées du village ont été finalisés.

Des chicanes, pour ralentir la circulation à l'entrée du village, ainsi qu'un STOP pour les véhicules venant de Maule ont été installés.

Règles de stationnement dans le village

Il est rappelé qu'il est important de respecter les règles de stationnement dans le village pour que la circulation soit fluide mais aussi pour éviter les dangers liés aux stationnements gênants, pour rappel :

- Circulation limitée à 30 dans tout le village
- Stationnement sur les places réservées à cet effet
- Pas de stationnement le matin aux abords de l'école (sur la grande rue)

La gendarmerie effectue des passages réguliers dans la commune afin de garantir la sécurité de tous.

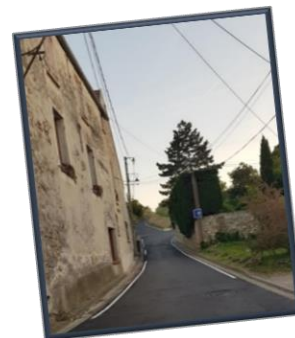


Attention ! De faux tickets de contraventions circulent dans la région. Sur ce faux avis de contravention se trouve un QR code qui renvoie sur un faux site ANTAI.fr invitant les automobilistes à entrer leur plaque d'immatriculation ainsi que leurs coordonnées afin de payer une amende pour « non respect des règles de stationnement ».

A noter que le format du faux avis n'est pas conforme au format réglementaire, il est plus grand.

Travaux rue de Goussonville

Les travaux réalisés par GPS&O sont terminés dans la rue de Goussonville.



Départ de feu salle polyvalente le 2 juin 2023

Dans la nuit du vendredi 2 au samedi 3 juin, un départ d'incendie a eu lieu à la salle polyvalente. Les causes en seront déterminées par l'expert de l'assurance.



Les dégâts sont limités à une zone très particulière mais la suie et les fumées engendrées ont été très importantes, ce qui a obligé (en plus du risque potentiel) le conseil municipal à déclarer la salle fermée jusqu'à nouvel ordre.

Une société spécialisée de nettoyage et dépollution est intervenue très vite et on pourra bénéficier à nouveau bientôt de cet équipement précieux. L'électricien est également intervenu pour une mise en sécurité du système électrique.

Des travaux complémentaires (huisseries et peinture) devraient intervenir pendant l'été pour une remise en état complète.

Pendant ce temps, la cantine a toujours été assurée grâce aux efforts constants du personnel de mairie et des élus. Elle a eu lieu en extérieur, sous l'auvent du jardin d'Alice, au grand plaisir des enfants.



Les travaux de l'église Saint-Pierre-Es-Liens

L'opération de restauration se poursuit

Depuis le mois de juillet dernier, les travaux de restauration de notre église sont en cours.

L'entreprise de charpente Aubert-Labansat a terminé ses relevés de l'état découvert en début d'année. Ces relevés ont été relativement longs puisqu'aucun mur n'est d'aplomb ou de niveau et qu'entre les deux murs gouttereaux (mur latéral d'une église gothique en opposition au mur pignon) des changements de hauteur ainsi qu'une grande variété de niveaux ont été constatés. L'entreprise a indiqué qu'il y aurait des plus-values concernant le changement des abouts des entrails non réutilisables en l'état. À ce titre des sondages ont été réalisés au niveau des abouts d'entrails, afin d'évaluer la quantité de bois à changer sur ces pièces.



Abouts d'entrails

L'entreprise de charpente poursuit la restauration de la charpente de la nef. L'ensemble des poinçons est aujourd'hui redressé, ce qui provoque une légère réimplantation des entrails sur les murs gouttereaux. Les entrails ont été placés à niveau sur des cales, afin de permettre au maçon d'assurer la reprise de l'arase des murs. Les pannes sont actuellement en cours de pose sur les versants Nord et Sud des premières travées en partant de l'Est. Cette pose permettra prochainement la pose du chevronnage, ce qui invitera le couvreur à débiter ses travaux. Parallèlement l'entreprise débutera la mise en taille des corniches en atelier.

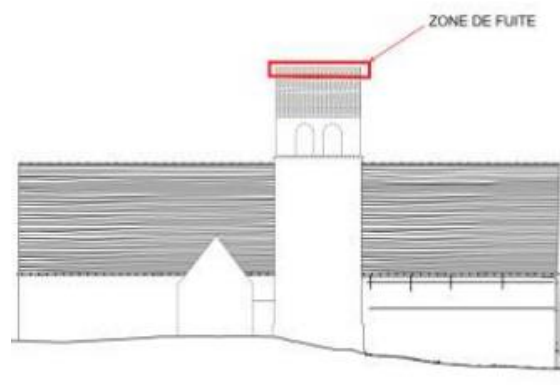
L'entreprise de maçonnerie Lefèvre a mis en œuvre des tirants placés par forage au cœur des maçonneries pour consolider les murs et a débuté la reprise des arases sur le gouttereau Sud. A cette occasion, on a pu se rendre compte que les tirants métalliques fixés dans la maçonnerie et servant de liaison sur les entrails doivent être déposés, afin que ceux-ci soient réalignés en fonction de la nouvelle implantation des entrails.

D'une manière générale les travaux ont débuté depuis l'arc triomphale pour aller vers le pignon Ouest. Ceci signifie que les couvreurs pourront débiter la repose de la couverture dès que les premières travées seront libérées.

Progressivement, l'avancement des travaux révèle un édifice en très mauvais état et la nécessité de réaliser des travaux supplémentaires, non prévisibles et indispensables au bon achèvement de l'opération et à la sécurisation des lieux.

Ainsi, les abouts d'entrails, très endommagés doivent être restaurés avant remise en place par mesure de sécurité et bonne finition de l'ouvrage.

Une fuite a été constatée sur le clocher laissant l'eau s'infiltrer sur la panne faitière qui présente de grosses zones de dégradation et qui doit être remplacée avec plusieurs crêtes faitières cassées ou manquantes afin d'éviter une aggravation des dommages sur la restauration en cours.



La pointe du pignon Ouest présente une fragilité plus importante que détectée lors des études préalables qu'il convient de reconstruire pour éviter un effondrement sur la voie publique.

Bien que ces travaux engendrent, un allongement des délais et des coûts additionnels, notamment de location d'échafaudage compte tenu de la situation en pente de l'église, il est plus rationnel, techniquement et économiquement, de les inscrire dans la continuité de ceux engagés pour les phases précédentes, avec les mêmes entreprises. Les travaux devraient se terminer en décembre. Nous espérons pouvoir rouvrir l'église en 2024.

Coût des travaux supplémentaires : 179 397.23 € HT

Des subventions complémentaires sont demandées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, de GPS&O, et l'appel aux dons à la Fondation du patrimoine reste en cours.



Pignon Ouest



Yvelines
Le Département



Une autre opération de restauration suit également son cours depuis 2019 : Notre Dame de Paris

Le violent incendie du 15 avril 2019 a détruit la flèche et la totalité de la toiture couvrant la nef, le chœur et le transept. Il s'agit du plus important sinistre subi par la cathédrale depuis sa construction. Depuis, Notre-Dame est fermée au public. Sa reconstruction à l'identique est décidée en 2020 et sa réouverture au public prévue pour 2024.

Quatre ans après le terrible incendie du 15 et 16 avril 2019, la Cathédrale Notre-Dame de Paris retrouvera son allure d'antan avec une charpente réalisée en Lorraine. Sa future flèche est en cours de finalisation.



La collecte de dons pour notre église est toujours en cours à la Fondation du patrimoine, elle viendra minorer la part communale. Nous comptons sur votre générosité pour nous aider à la restauration de notre église, patrimoine remarquable de notre village.

Chaque année vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôts (particuliers : 66 % du don – Entreprises : 60 % - Un reçu fiscal vous sera adressé par la fondation dès réception de votre don, la mairie n'étant pas habilitée à délivrer des reçus fiscaux).

[Appel aux dons Fondation du Patrimoine](#)

Le patrimoine appartient à tous. Pour contribuer à la rénovation de l'église de Jumeauville, vous pouvez faire un don en ligne : www.fondation-patrimoine.org/74624 ou par courrier (bon de souscription à découper page suivante).

Merci d'assurer une large diffusion du bon de souscription.

*A ce jour, le montant des dons s'élève à 21 808 €.
Nous remercions chaleureusement tous les donateurs
connus ou anonymes de leur générosité.*

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Duclot 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

► Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans la Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Île-de-France
153 bis, avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
01 70 48 48 20

idf@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 Grande rue
78580 Jumeauville
mairie.jumeauville@wanadoo.fr
www.mairie-jumeauville.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Yvelines



Retrouvez tous les projets sur

www.fondation-patrimoine.org

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photos de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintJus - Ne pas jeter sur la voie publique

► Nos partenaires



DESCRIPTION DU PROJET

◆◆ UN TÉMOIN DE L'HISTOIRE

L'église bâtie en l'an 800, dédiée à Saint-Pierre-ès-Liens fut brûlée par les protestants le 15 juillet 1585, en même temps que le château situé au-dessus. La tradition rapportée que Guillaume "le bâtard", plus tard "le Conquérant", séjourna longtemps dans ce château. Reconstruite sur les mêmes fondations, l'église actuelle fut érigée en 1807. Cet édifice continue la tradition des clochers romans de campagne, haut et massif en forme de tour à base carrée, coiffé d'une bâtière. On y accède par un long escalier qui mène à un caquetoire latéral très fermé. Le mobilier et les retables classés possèdent des éléments remontant au XVIème siècle. Des pierres tombales interrompent le pavage de tomnettes à l'entrée du choeur. L'une d'entre elles recouvre les restes du noble "Tehan de Fredet", seigneur du Jumeauville et du Bois Haut-Rosay. En levant les yeux vers les lourds retables, on remarque de massives colonnes cannelées, des frontons brisés, des draperies de plâtre et une surprenante frise de tête. On remarque également le vitrail du XIVème siècle et l'importance du maître-autel. Le 31 juillet 1766, la chaire et le banc d'oeuvre construits par un menuisier du village voisin, ont été installés à la place qui est encore la leur aujourd'hui.

◆◆ UNE RESTAURATION NÉCESSAIRE ET URGENTE

Aujourd'hui, cette église qui a fièrement traversé les siècles et les guerres a besoin de votre aide. Le travail du temps sur la pierre la fragilise, des travaux de restauration doivent être entrepris. Pour assurer la sécurité des personnes, un arrêté de péril et de fermeture de l'église a été pris dans l'attente de procéder à des sondages et des relevés complémentaires de la structure, de la charpente et des fondations.

Des travaux permettant la sécurisation de la voûte ont été réalisés en septembre 2020. Cette voûte présentait des désordres importants qui ont conduit à la nécessité de déposer deux travées très proches de la façade. Ces désordres ont généré sur l'un des pignons des poussées horizontales risquant à terme sa chute sur la voie publique. A la suite de ces travaux, l'église sera réouverte aux cérémonies et processions. De plus, des concerts Gospels, déjà organisés au profit du Téléthon lors des années précédentes, pourront être renouvelés.

Montant des travaux	800 000 €
Objectif de collecte	25 000 €
Début des travaux	Deuxième semestre 2021



Crédit photos : Fondation du Patrimoine

Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le brèvement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds substitués à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/74624

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Saint-Pierre-ès-Liens de Jumeauville

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons

80 € | 150 € | 250 € | 500 €

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu

28 € | 51 € | 85 € | 170 €

Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune Immobilière

20 € | 38 € | 63 € | 125 €

Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 60 000 €).

Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés

32 € | 60 € | 100 € | 200 €

Réduction d'impôt de 60 % du don dans la limite de 20 000 € ou de 5 % du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

AUTRES EVENEMENTS A JUMEAUVILLE

Etat-civil

Naissances

Date de Naissance	Nom
1er décembre 2022 est née à Mantes La Jolie	Naomie, Esmée, Louise THOME
9 janvier 2023 est né à Poissy	Wallerand, Henri, Jean CAFFIN
20 février 2023 est née à Mantes-la-Jolie	Julia, Anna, Danie GUETTE
30 mars 2023 est née à Poissy	Lola, Sylvie, Glaudia FLEURET
24 avril 2023 est née à Meulan	Leverly FALLER
24 avril 2023 est née au Chesnay	Mégane, Mélanie BAYANO
10 Mai 2023 est née à Poissy	Luna, Claudine, Elisabeth LECLERCQ

Rappel : La déclaration de naissance est obligatoire et doit être faite à la mairie du lieu de naissance dans les cinq jours suivant le jour de la naissance, non compris le jour de l'accouchement.

Pièces à fournir : Livret de famille ou carte d'identité + certificat.

Mariages / Pacs

Date du Mariage / Pacs	Nom
13 mai 2023 (M)	Madame Isabelle DIAZ-LOPES et Monsieur David CALLU
3 juin 2023 (M)	Madame Gabrielle LETOURNEUX et Monsieur Jean-Baptiste VINCENDET

Décès / Transcriptions

Date du Décès	Nom
3 décembre 2022	Madame DUTERTRE née LE GUIN Lucette
18 janvier 2023 (T)	Monsieur LE LANDAIS Yves
5 mai 2023	Madame MARX Helga, Ellen

La déclaration de décès est obligatoire et doit être faite dans un délai de 48 heures à la suite du décès, à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : livret de famille du défunt, certificat de décès établi par le médecin.

La déclaration de décès est faite par un parent du défunt, ou par une personne possédant les renseignements d'état civil concernant le défunt, les plus exacts et les plus complets possible.

Personnel communal



Départ de **Cédric DOUAY**, agent d'entretien de voirie et des espaces verts dans notre commune depuis 2008. Il a obtenu une mutation pour Le Havre afin de se rapprocher de son domicile. Il a rejoint son nouveau poste le 2 mai 2023.

Bien qu'habitant très loin depuis 2 ans, Cédric a été présent chaque jour. Merci Cédric et nous te souhaitons une bonne continuation dans ton nouveau poste.

Il a été remplacé par...

Mathieu BOUDENANT, agent d'entretien de voirie et des espaces verts en contrat à durée déterminée. Arrivé le 2 mai, il découvre notre village et prend ses marques. Malgré sa jeunesse, ses études et ses nombreux stages dans divers domaines lui permettent de réaliser les tâches demandées avec maîtrise. Il est par ailleurs passionné d'histoire.



Distripain

Le boulanger a dû cesser son activité, ce qui prive les jumeauvillois de pain depuis quelques semaines. La recherche d'une solution de remplacement a été diligentée par la municipalité. Un nouveau distripain devrait être opérationnel le 29 août en collaboration avec la boulangerie « Les délices de Guerville ».

Nouveau food-truck



Mister. T présent tous les mercredis soir, sur la place de la mairie à Jumeauville, propose de délicieuses pizzas au feu de bois, des burgers faits maison avec frites.

ne pas jeter sur la voie publique

Mister.T 
tel:06.58.77.38.07

PIZZA AU FEU DE BOIS
(PÂTE FAITE MAISON)

MARGHERITA : SAUCE TOMATE, MOZZARELLA, JAMBON BLANC	11€
REINE : SAUCE TOMATE, MOZZA, JAMBON, CHAMPIGNONS, OEUF, CREME	12€
CARBO : SAUCE TOMATE, MOZZA, JAMBON, LARDONS, CREME, OEUF	12€
CALZONE (CHAUSSON) : SAUCE TOMATE, MOZZA, JAMBON, CHAMPIGNONS CREME, OEUF	13€
SAVOYARDE : SAUCE TOMATE, MOZZA, POMME DE TERRE, LARDONS, OIGNONS, REBLOCHON, CREME	14€
ESPAGNOLE : SAUCE TOMATE, MOZZA, CHORIZO, POIVRONS CONFITS, OIGNONS	13€
CHEESE : SAUCE TOMATE, MOZZA, BLEU, CHEVRE, REBLOCHON	14€
ALSACIENNE : CREME FRAICHE, LARDONS, OIGNONS	12€
NORVEGIENNE : CREME FRAICHE, SAUMON NORVEGIEN, ANETH	14€

Burger maison 12.50€
pain bio artisanal, viande limousine (150gr)

accompagné de frites fraîches

- pain brioché
- viande hachée
- tomates confites
- oignons confits
- sauce burger
- fromages au choix (selon arrivage)

Cérémonie du 8 Mai



Le soleil a accompagné les membres du conseil municipal et bon nombre de Jumeauvillois au cimetière pour la cérémonie du 8 mai dernier.

Nous avons ensemble chanté la Marseillaise en cœur accompagné des enfants du village.

Cette cérémonie s'est finalisée par un moment de convivialité à la salle des fêtes.



Election Sénatoriale

Le renouvellement de la série 1 des sénateurs aura lieu le dimanche 24 septembre 2023 dans les départements classés dans l'ordre minéralogique de l'Indre-et-Loire aux Pyrénées-Orientales, de l'Essonne au Val d'Oise ainsi qu'à Paris, en Seine-et-Marne et dans les Yvelines. En Outre-mer, les sénateurs de la Guadeloupe, de la Martinique, de Mayotte, de la Réunion, de Saint Pierre-et-Miquelon et de Nouvelle-Calédonie seront également renouvelés. Six sièges de sénateurs représentant les français établis hors de France seront également concernés.

Les conseils municipaux étaient convoqués le vendredi 9 juin 2023 par les Préfets, afin de désigner leurs délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs le 24 septembre 2023.

Résultat des élections à Jumeauville

Délégués élus	Suppléants élus
Monsieur Jean-Claude LANGLOIS	Madame Marie-Laure LAROCHE
Madame Muriel PIOT	Monsieur Christophe LECLERCQ
Monsieur Bruno JAVARY	Madame Françoise ALEXANDRE

Festivités du 13 juillet 2023



L'association « fêtes et animation », ainsi que la municipalité vous convient à célébrer la Fête Nationale du 14 juillet, **le 13 juillet à partir de 20 h** à la salle polyvalente du village. Un apéritif et un repas seront servis, suivis d'une soirée dansante.

- Gratuit pour les jumeauvillois
- 15 € pour les adultes accompagnants (famille, amis), 8 € pour les enfants.

Inscription obligatoire accompagnée du règlement avant le 4 juillet. Un bulletin a été distribué dans les boîtes aux lettres. Si vous ne l'avez pas eu, le demander en mairie.

COMMISSION ACTIONS SOCIALES

Nos actions

- Doudous aux nouveaux nés jumeauvillois
- Anniversaires des personnes de 80 ans et plus
- Colis de Noël aux personnes de 70 ans et plus
- Téléassistance : Prendre contact en Mairie
- Portage des repas sur demande : Saveurs et Vie

Repas des jumeauvillois



Dimanche 26 Mars, sur le thème du printemps et des fleurs, nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas des Jumeauvillois.

Mets raffinés, musique et chansons entraînant, quelques pas de danse et même une très longue "chenille" a tourné dans la salle.



Personnes isolées



LES RENCONTRES SAINTMARTIN

Si vous souhaitez assurer une présence auprès de personnes isolées, malades, aînés qui le désirent : des visites à domicile, des sorties au parc, des aides pour faire des courses, covoiturage...

Prendre contact au 01.30.90.81.26.

Numéros des membres de la Commission d'Actions Sociales joignables en cas de besoin

Jean-Claude LANGLOIS	06 83 01 15 38		Muriel PIOT	06 76 42 81 66
Amélie CHOLET	06 64 25 25 92		Monique MAILLARD	06 81 90 93 84
Bruno COCHIN	06 07 21 73 59		Angela ROY - DE CARVALHO	06 42 11 22 07

Les personnes vulnérables ou fragiles qui souhaitent être appelées en cas de canicule, crise sanitaire ou délestage électrique programmé, sont invitées à se faire connaître auprès des membres de la commission. Un registre est tenu en Mairie.

Pour toute démarche administrative ou mise en place de services prendre contact en Mairie au 01 30 42 61 29.

Emploi

La « SECOBRA Recherches » recrute un Agent Technique pour son service de sélection d'orge de printemps. Rejoignez une équipe à taille humaine portant des valeurs fortes pour le soutien de la filière Malterie & Brasserie à l'échelle mondiale.

Poste basé à Maule (78580)
Prise de poste : début juin 2023
Contact : dominique.vequaud@secobra.com

Bus Santé

Avec le Bus Santé, le Département des Yvelines prend soin de vous !

Le Bus Santé vient à votre rencontre à partir du 14 juin 2023, un mercredi sur 2 ! Ce dispositif, développé par le Département des Yvelines en lien avec les professionnels de santé, permet d'offrir une réponse innovante en matière de santé, au plus près des habitants.

Le bus santé, c'est quoi ?

Une offre de santé dans les communes les plus carencées du territoire, autour :

- de consultations de télémédecine à distance avec un médecin grâce à un cabinet de télémédecine* équipé de dispositifs médicaux certifiés** et sécurisés***. Votre médecin traitant n'est pas disponible ? Vous pouvez consulter un médecin à distance pour une prise en charge ponctuelle dans le Bus Santé des Yvelines.
- d'actions de prévention et de dépistage en matière de santé publique : cancers, risques neuro cardiovasculaires, VIH, violences intrafamiliales, addictions et dépendances.

Où trouver le bus santé ?

Ablis, Autouillet, Brueil-en-Vexin, Bréval, Freneuse, Jumeauville, La Verrière, Longnes, Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Comment se rendre dans le Bus Santé ?

Simple et accessible avec ou sans rendez-vous.

Pour en savoir plus sur le Bus et ses jours de passage : 01 30 836 100 ou www.yvelines-telemedecine.fr

* La cabine de télémédecine, Consult Station®, est un dispositif médical de classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Lire attentivement la notice avant utilisation.

** Toutes les données de santé sont strictement confidentielles.

Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.

*** Les données sont stockées sur un serveur HDS (Hébergeur de Données de Santé) localisé en France.

LE DÉPARTEMENT DES YVELINES PREND SOIN DE VOUS !

BUS SANTÉ

Ables Brueil-en-Vexin Longnes Autouillet Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Bréval Freneuse Jumeauville La Verrière

Yvelines Le Département

À Jumeauville
Place de la Mairie - 72 Grande Rue
Un mercredi sur deux
Pour en savoir plus : 01 30 836 100 ou yvelines-telemedecine.fr

Voire médecin traitant n'est pas disponible ? Consultez un médecin dans notre cabinet de télémédecine. Bénéficiez d'actions de prévention et de dépistage.

Calendrier 2023 – 2ème semestre

Juillet		Aout		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1 S	WE	1 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	1 V		1 D	WE	1 M	FERIE	1 V	OFF
2 D	WE	2 M	AUTOUILLET	2 S	WE	2 L	BRUEIL-EN-VEXIN***	2 J	BREVAL	2 S	WE
3 L	LONGNES	3 J	FRENEUSE	3 D	WE	3 M	ABLIS***	3 V	OFF	3 D	WE
4 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE*	4 V	LA VERRIERE Only Parc	4 L	BREUIL-EN-VEXIN	4 M	JUMEAUVILLE***	4 S	WE	4 L	LONGNES
5 M	AUTOUILLET*	5 S	WE	5 M	ABLIS	5 J	BREVAL	5 D	WE	5 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
6 J	FRENEUSE	6 D	WE	6 M	JUMEAUVILLE	6 V	OFF	6 L	LONGNES	6 M	AUTOUILLET
7 V	LA VERRIERE Only Parc	7 L	BRUEIL-EN-VEXIN	7 J	BREVAL	7 S	WE	7 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	7 J	FRENEUSE
8 S	WE	8 M	ABLIS	8 V	OFF	8 D	WE	8 M	AUTOUILLET	8 V	LA VERRIERE CSC Jacques Miquel
9 D	WE	9 M	JUMEAUVILLE	9 S	WE	9 L	LONGNES***	9 J	FRENEUSE	9 S	WE
10 L	BRUEIL-EN-VEXIN	10 J	BREVAL	10 D	WE	10 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	10 V	LA VERRIERE CSC Jacques Miquel	10 D	WE
11 M	ABLIS	11 V	OFF	11 L	LONGNES	11 M	AUTOUILLET	11 S	WE	11 L	BRUEIL-EN-VEXIN
12 M	JUMEAUVILLE	12 S	WE	12 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	12 J	FRENEUSE	12 D	WE	12 M	ABLIS
13 J	BREVAL	13 D	WE	13 M	AUTOUILLET	13 V	A VERRIERE*** CSC Jacques Miquel	13 L	BRUEIL-EN-VEXIN	13 M	JUMEAUVILLE
14 V	FERIE	14 L	LONGNES	14 J	FRENEUSE	14 S	WE	14 M	ABLIS	14 J	BREVAL
15 S	WE	15 M	FERIE	15 V	LA VERRIERE CSC Jacques Miquel	15 D	WE	15 M	JUMEAUVILLE	15 V	OFF
16 D	WE	16 M	AUTOUILLET	16 S	WE	16 L	BRUEIL-EN-VEXIN	16 J	BREVAL	16 S	WE
17 L	LONGNES	17 J	FRENEUSE*	17 D	WE	17 M	ABLIS	17 V	OFF	17 D	WE
18 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE**	18 V	LA VERRIERE CSC Jacques Miquel	18 L	BRUEIL-EN-VEXIN	18 M	JUMEAUVILLE	18 S	WE	18 L	LONGNES
19 M	AUTOUILLET	19 S	WE	19 M	ABLIS	19 J	BREVAL	19 D	WE	19 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE
20 J	FRENEUSE	20 D	WE	20 M	JUMEAUVILLE	20 V	OFF	20 L	LONGNES	20 M	AUTOUILLET
21 V	LA VERRIERE CSC Jacques Miquel	21 L	BRUEIL-EN-VEXIN	21 J	BREVAL	21 S	WE	21 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	21 J	FRENEUSE
22 S	WE	22 M	ABLIS	22 V	OFF	22 D	WE	22 M	AUTOUILLET	22 V	LA VERRIERE Only Parc
23 D	WE	23 M	JUMEAUVILLE	23 S	WE	23 L	LONGNES	23 J	FRENEUSE	23 S	WE
24 L	BRUEIL-EN-VEXIN	24 J	BREVAL	24 D	WE	24 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	24 V	LA VERRIERE Only Parc	24 D	WE
25 M	ABLIS	25 V	OFF	25 L	LONGNES*	25 M	AUTOUILLET	25 S	WE	25 L	FERIE
26 M	JUMEAUVILLE	26 S	WE	26 M	SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE	26 J	FRENEUSE	26 D	WE	26 M	ABLIS
27 J	BREVAL	27 D	WE	27 M	AUTOUILLET	27 V	LA VERRIERE Only Parc	27 L	BRUEIL-EN-VEXIN	27 M	JUMEAUVILLE
28 V	OFF	28 L	bus off, REVISION	28 J	FRENEUSE	28 S	WE	28 M	ABLIS	28 J	BREVAL
29 S	WE	29 M		29 V	LA VERRIERE Only Parc	29 D	WE	29 M	JUMEAUVILLE	29 V	OFF
30 M		30 S		30 L	BRUEIL-EN-VEXIN	30 J	BREVAL	30 S	WE		
31 J				31 M	ABLIS			31 D	WE		

Notre Village Notre Région

IMPOTS DECLARATION HABITATION



Date limite de déclaration reportée au 31 juillet 2023

Tous les propriétaires d'un bien immobilier bâti sont concernés par une nouvelle obligation déclarative à compter du 1er janvier 2023 : la déclaration d'occupation des logements dont ils sont propriétaires. Cette nouvelle obligation déclarative s'effectue dans le service en ligne disponible sur impots.gouv.fr dans votre espace Particulier, onglet « Biens immobiliers ».

Ainsi, les propriétaires d'un bien immobilier bâti doivent indiquer à l'administration, avant le 1er juillet 2023, les informations suivantes :

- les modalités d'occupation du local (à titre personnel, par des tiers) ;
- la nature de l'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant (non meublé et non occupé)) ;
- l'identité des occupants (personne physique : nom, prénom, date de naissance, lieu de naissance / personne morale : dénomination, SIREN) ;
- la période d'occupation (ou de vacance) du ou des locaux dont ils sont propriétaires (début, fin de la période d'occupation) ;
- Pour le cas particulier des locations saisonnières : le début de la période de location saisonnière et les modalités de gestion du bien (en propre ou contrat de location avec gestionnaire excluant toute utilisation personnelle), le SIREN du gestionnaire ou celui du propriétaire le cas échéant, l'éventuelle classification en meublé de tourisme.
- le loyer mensuel hors charge (facultatif)

Ces informations aideront l'administration à établir la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe sur les locaux vacants (TLV) et la taxe d'habitation sur les logements vacants (THLV).

Il est donc impératif d'indiquer à l'administration, via le nouveau service en ligne « Biens immobiliers », la **situation de votre (ou vos) logement(s) au 1er janvier 2023**.

Le ou les biens bâtis dont vous êtes propriétaire sont ainsi affichés dans le nouveau service en ligne « Biens immobiliers ».

Pour chacun d'eux, vous devez cliquer sur « Déclarer » et indiquer les informations demandées.

Chaque fois qu'il est identifié par la DGFIP qu'une déclaration est nécessaire de votre part, une pastille bleue « Déclaration attendue » est affichée. Elle disparaît dès la déclaration validée. Vous pouvez également déclarer un changement de la situation d'occupation même en l'absence d'une déclaration attendue.

Le service est ouvert toute l'année, 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

En cas de question ou de difficulté pour effectuer cette démarche, vous pouvez contacter :

- le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé)
- votre service gestionnaire, via la messagerie sécurisée (choisissez le formulaire « J'ai une question sur le service « Biens immobiliers » ou via les coordonnées figurant dans la rubrique « Contact et RDV » en haut à droite de cette page).

Attention : il s'agit bien d'une obligation déclarative, qui s'accompagne donc d'un dispositif de sanction (article 1770 terdecies du CGI). Une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra ainsi être appliquée en cas d'erreur, omission ou insuffisance déclarative.

LES AIDES AU LOGEMENT 2023 : ACHAT, LOCATION ET RENOVATION

La page de toutes les aides aux logements 2023 (Achat, Location et Rénovation) a été mise à jour
Allez vérifier votre éligibilité !

<https://comparateur-ade.com/aides-au-logement>

Les aides pour l'achat d'un logement	Les aides aux travaux d'amélioration et de rénovation	Les aides pour les locataires
<ol style="list-style-type: none"> 1. Le Prêt à Taux Zéro (PTZ) 2. Le Prêt Epargne Logement 3. Le Prêt d'Accession Sociale à la propriété (PAS) 4. Le Prêt Social location-accession (PSLA) 5. Le Prêt Action Logement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. MaPrimeRénov' 2. MaPrimeRénov'Sérénité 3. Eco-prêt à taux zéro 4. Le dispositif Coup de Pouce Economie d'énergie 5. Les certificats d'économie d'énergie (CEE) 6. Le chèque énergie 	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'aide MOBILI-JEUNE 2. L'avance LOCA-PASS 3. MOBILI-PASS 4. La garantie Visale 5. APL 6. ALS 7. ALF

SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE – MEZIERES

Permanences 120 rue Nationale 78970 - Mézières sur seine 01 85 74 17 00

Etablissement France Services

un accès aux services publics facilité



France Services : une structure d'accès aux services publics de l'Etat et de ses partenaires, proche de chez vous, au sein d'un lieu de vie agréable et convivial.

FRANCE SERVICES EN PRATIQUE, C'EST :

1 Les services publics au cœur de votre ville
Un espace unique pour accomplir vos démarches, à moins de 30 minutes de chez vous

2 Un service public à visage humain
Une équipe pour vous accompagner et répondre à vos besoins, tout en exploitant les potentialités du numérique et en formant les personnes éloignées d'Internet.

3 Un niveau de qualité garanti
Une équipe, régulièrement formée par les partenaires qu'ils représentent.

4 Des partenaires nationaux représentés
Les services d'une Agence Postale Communale, Pôle Emploi, la Caisse Nationale des Allocations Familiales, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Mutualité Sociale Agricole et la Direction Générale des Finances Publiques.

5 Des partenaires privés représentés

Etablissement France Services

120 rue Nationale
78970 Mézières-sur-Seine
Mail : directionefs@mezieres78.fr
Tél : 01 85 74 17 00

HORAIRES D'OUVERTURE :
Du mardi au vendredi : 9h30/12h30 - 14h/18h30
Samedi : 9h/14h

Mairie de Mézières-sur-Seine - Ne pas jeter sur la voie publique



Santé, famille, retraite, logement, recherche d'emploi...

Le service public proche de chez vous au quotidien

Une équipe d'accueil à votre service



L'État et ses partenaires à vos côtés :



Du mardi au vendredi 9h30-12h30 / 14h-18h30
Samedi 9h-14h

Consultation publique sur le projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)



Santé environnementale

PLAN DE PREVENTION DU BRUIT DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) : LANCEMENT DE LA CONSULTATION PUBLIQUE

Compétente dans le domaine de la lutte contre les nuisances sonores, GPS&O a présenté, ce jour au Conseil communautaire, son projet de PPBE. Inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, le PPBE répond à un enjeu sanitaire en visant à réduire le bruit généré par les transports. En matière de facteurs de risques environnementaux, le bruit est la deuxième cause de morbidité en Europe, derrière la pollution atmosphérique. Le projet de PPBE de la Communauté urbaine sera soumis à la consultation publique du 2 mai au 3 juillet 2023, avant son adoption définitive.

Moins de bruit pour vivre mieux

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'en Europe environ 20% de la population serait régulièrement exposée à des niveaux sonores préjudiciables à la santé et que plus d'un million d'années de vie en bonne santé seraient perdues tous les ans sous l'effet du bruit des seuls transports. En France, une étude de 2021, réalisée par l'ADEME et le Conseil national du bruit (CNB), évalue à 25 millions le nombre de personnes souffrant du bruit (troubles du sommeil, maux de tête, maladies cardio-vasculaires...).

Quant au coût social associé, il s'élèverait à **147,1 milliards d'euros par an, dont les deux-tiers (66,5%)** correspondraient **aux transports** - la route représentant 54,8%, suivi du ferroviaire 7,6% et de l'aérien 4,1%.

Un diagnostic acoustique en demi-teinte

Afin de préserver la qualité de vie des habitants, la Communauté urbaine, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (communes, services de l'Etat, opérateurs de transport, associations), a élaboré son projet de PPBE. Il présente le premier diagnostic acoustique à l'échelle du territoire, établi sur la base de l'analyse de documents de référence tels que :

- La cartographie de l'environnement sonore ;
- L'identification des zones de dépassement ;
- Le recensement des actions de prévention engagées depuis 10 ans, en cours et programmées sur les 5 ans à venir par les collectivités et les gestionnaires d'infrastructures de transport.

Les résultats montrent que 18,7% de la superficie de GPS&O, soit 950 ha, sont classés en zone à enjeux bruit (seuil à 68 décibels (dB) sur une journée de 24h) et environ 43%, soit 21 880 ha sont situés en zones calmes (seuil à 55 dB sur une journée de 24h).

Concernant l'exposition de la population, près de 40% vit dans une ambiance sonore calme (en deçà de 55 dB) et environ 12% dans un environnement sonore classé bruyant (au-delà de 68 dB). Les principales sources de bruit proviennent des trafics routier et ferroviaire. La route est la principale cause des dépassements des valeurs limites de bruit, excédant le seuil réglementaire de 68 dB, 22 050 habitants y sont exposés. Parmi ceux-ci, 7 275 habitants sont exposés à une valeur dépassant le seuil réglementaire de 62 dB de bruit nocturne.

Objectif : baisser le volume du territoire

En complément des actions déjà portées, le projet de PPBE de GPS&O permet de hiérarchiser les priorités d'action pour lutter contre le bruit. Il s'articule autour de quatre principales lignes de force :

- La résorption des points noirs du bruit ;
- Une meilleure maîtrise de l'évolution de l'environnement sonore du territoire par la prévision des impacts acoustiques des futurs projets menés par GPS&O et par des campagnes de mesure avant/après projet ;
- La définition et la préservation des zones calmes ;
- Le développement de l'information des élus et habitants sur le bruit au travers notamment des cartes de bruit et des mesures terrain.

Consultation publique sur le projet de PPBE

Consultation du 2 mai au 3 juillet 2023 : au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise - Immeuble Autoneum – rue des Chevries à Aubergenville du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h ; en ligne sur le site gpseo.fr

Le recueil des observations sera intégré sous forme de synthèse au document final.



Donnez votre avis

- **Sur internet**
En remplissant le formulaire en ligne sur **GPSEO.FR**
- **Sur registre**
Au siège de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise
immeuble Autoneum,
rue des Chevries à Aubergenville
> du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

GRAND PARIS SEINE & OISE COMMUNAUTÉ URBAINE

SUIVEZ-NOUS  

Nouveau délégataire assainissement SUEZ à compter d'avril 2023

Le contrat de délégation pour la gestion du service public d'assainissement dont la société SAUR avait la charge est arrivé à échéance le 31 mars 2023. A compter du 1^{er} avril, pour 7 ans, la société Suez Eau France est titulaire de ce contrat. Sur votre facture d'eau, la part assainissement d'une consommation annuelle de 120m³ évoluera de 247.10 € à 247.80 €.

Numéro d'urgence 24h/24h – 7j/7j : 0 977 401 113

Pour plus d'informations : www.gpseo.fr

Destination : votre prochain emploi

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ? Vous cherchez à recruter ? 1 jour par mois, retrouvons-nous dans l'une des 18 villes desservies par le bus job insertion. Acteur de proximité incontournable, le Département des Yvelines met en place des dispositifs innovants afin de permettre aux Yvelinois concernés de bénéficier d'un accompagnement de qualité et personnalisé. Objectif : (re)trouver un emploi, réussir sa reconversion professionnelle ou aider les TPE-PME dans leurs démarches de recrutement.



+ proche de vous

18 villes sont desservies : Ablis, Beynes, Bonnières-sur-Seine, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-les-Vignes, Ecquevilly, Epône, Freneuse, Gargenville, Longnes, La-Queue-lez-Yvelines, Les Essarts-le-Roi, Le Perray-en-Yvelines, Le Mesnil-Saint-Denis, Les Mureaux, Mantes-la-Ville, Rosny-sur-Seine et Saint-Arnoult-en-Yvelines.

+ d'innovation

Un bus itinérant plutôt qu'un bureau permanent, c'est le pari que le Département des Yvelines prend pour venir en aide au plus grand nombre. C'est en modernisant et en proposant des dispositifs innovants que le Département assure une qualité de prise en charge et d'accessibilité de ses services pour tous.

+ d'animations

Ateliers, événements, focus métiers ou encore job-dating : retrouvez régulièrement des animations. Notre ambition ? Vous booster, vous faire découvrir de nouveaux métiers et rencontrer vos prochains employeurs.

Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ?

Insertion, réorientation professionnelle, recherche d'un nouvel emploi : le Bus Job Insertion est pour vous !

Au sein du bus, vous trouverez :

***un espace informatique** en libre-service pour la réalisation de vos CV, lettres de motivation et recherches d'offres d'emploi en autonomie ;

***un accueil sur-mesure** avec conseils et accompagnement dans votre recherche d'emploi par des professionnels de l'insertion professionnelle ;

***de nombreux événements** organisés avec différents partenaires qui viendront vous rencontrer spécialement dans le bus pour vous apporter réponses et orientation dans le cadre de vos démarches.

TPE – PME, vous cherchez à recruter ?

Aides au recrutement ou aides à l'embauche : le Bus Job Insertion est pour vous !

Au sein du bus, vous trouverez :

***un accompagnement dédié** aux entreprises locales dans leurs projets de recrutement ;

***une aide** à la diffusion de vos offres d'emploi ;

- *des conseils concernant les aides à l'embauche dont vous pourriez bénéficier ;
- *une mise en relation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion professionnelle dans le cadre de l'organisation d'événements.

Nos partenaires :

L'agence interdépartementale de l'insertion, **ActivitY'**, vous accompagne grâce à :

- la mise à disposition d'expert des relations entreprises ;
- la mobilisation des acteurs intervenant dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion (PDI) ;
- l'organisation de job-dating ciblés en lien avec les offres d'emploi du territoire.

Pôle Emploi vous accompagne grâce à :

- la réalisation d'ateliers thématiques ;
- la réalisation d'entretiens à distance avec des conseillers du Pôle Emploi.

Les Missions Locales vous accompagnent grâce à :

- la réalisation d'actions collectives programmées ;
- la réalisation d'entretiens individuels avec les jeunes grâce au détachement d'un agent ;
- la communication de l'offre de service du Bus Job Insertion auprès du public des Missions Locales.

+ d'infos : 01 30 836 836 et sur yvelines.fr/bus-insertion/

Suggestions de promenades : les Rendez-vous de la Madeleine

Pour faire vivre le Château de la Madeleine dont il est propriétaire et mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel, le Département des Yvelines inaugure cette année une série d'événements : Les Rendez-Vous de la Madeleine.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE
Dimanche 17 septembre
Les sols de la Madeleine ont révélé un grand nombre de trésors à l'occasion des multiples campagnes de fouilles qui y ont été menées. Au fil de ces recherches, les équipes du service archéologique interdépartemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine sont devenus les experts incontestés de l'histoire et des secrets de la Madeleine. À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nos archéologues vous proposeront des visites guidées du site et répondront à toutes vos questions.

VIRADES DE L'ESPOIR
Dimanche 24 septembre
Journée d'animations et d'activités dans le cadre des Virades de l'Espoir, opération nationale de collecte de fonds pour la lutte contre la Mucoviscidose.

Informations Pratiques
Le Château est ouvert tout au long de l'année
Chemin Jean Racine - 78460 Chevreuse
Mail. : chateaudelamadeleine@yvelines.fr - web. : sortir-yvelines.fr

Horaires d'ouverture
En saison-haute :
- du 1^{er} avril au 30 septembre : du mardi au dimanche de 11h à 20h
- Fermeture le lundi
En saison-basse :
- du 1^{er} octobre au 31 mars : du mardi au dimanche de 11h à 18h
- Fermeture le lundi
- Fermeture également le 25 décembre et le 1^{er} janvier

Accès
Depuis Paris :
- RER B - arrêt Saint-Rémy-lès-Chevreuse, puis 35 minutes de marche ou bus 39 ou Baladobus (1 dimanche / mois d'avril à octobre)
- Transilien - Ligne N - Arrêt La Verrière puis bus 39 et ses déclinaisons
- Service de location de vélos en Gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

Les Rendez-Vous de la Madeleine
Le détail des animations des Rendez-Vous de la Madeleine est à retrouver en ligne en amont des événements sur : sortir-yvelines.fr/rdv-madeleine

LES RENDEZ-VOUS DE LA MADELEINE
Programmation 2023
Reconstitutions médiévales et animations !
Gratuit Tous publics

CHÂTEAU DE LA MADELEINE CHEVREUSE
MONUMENT HISTORIQUE
Yvelines Le Département

Les 7 et 8 octobre, reconstitution historique « Les vikings aux portes de Paris » sera accueillie dans l'enceinte du château.

Petits et grands pourront découvrir cette époque passionnante et s'initier aux nombreuses activités proposées.

Le Château est ouvert tout au long de l'année

- Chemin Jean Racine - 78460 Chevreuse
- Mail. : chateaudelamadeleine@yvelines.fr
- web. : sortir-yvelines.fr

Simplification des démarches handicap

Avec MDPH en ligne, les Yvelines simplifient vos démarches. Le Département des Yvelines et la Maison départementale des personnes handicapées ont mis en place, avec la CNSA, le service MDPH en ligne. Vous êtes en situation de handicap ? Vous pouvez désormais remplir et suivre vos démarches directement depuis chez vous.

Ce nouveau service permet de réaliser vos demandes d'aide à la vie quotidienne, professionnelle, sociale, étudiante ou encore scolaire. Il est :

- Plus accessible : disponible 24h/24 et 7j/7 depuis votre ordinateur, votre smartphone ou votre tablette
- Plus simple : il vous offre la possibilité de transmettre en ligne toutes vos pièces justificatives
- Plus rapide : les délais de traitement sont raccourcis grâce au téléservice
- Plus sécurisé : il vous permet de suivre votre demande, à tout moment, depuis votre espace personnel.

Rendez-vous sur : mdphenligne.cnsa.fr/mdph/78

Une question ? Les professionnels des Pôles autonomie territoriaux (PAT), les guichets du Département sur le territoire, sont présents pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches. Retrouvez leurs coordonnées sur yvelines.fr/pat ou au 0 801 801 100

Allô autonomie

Composez désormais notre numéro unique : 0 801 801 100 (prix d'un appel local)

Fidèle à sa démarche d'amélioration continue pour répondre au mieux aux besoins des usagers, Allô Autonomie devient le numéro unique d'appel pour les Pôles Autonomie Territoriaux (PAT).

L'engagement du Département est d'apporter aux Yvelinois plus d'écoute et une meilleure orientation pour toutes les questions qui concernent les seniors et les personnes en situation de handicap.

Comment ?

D'une part, grâce à la mise en place d'horaires étendus pour répondre aux sollicitations téléphoniques, et d'autre part, par le renforcement de son équipe de téléconseillers dédiée aux questions relatives à l'autonomie.

Des horaires étendus pour plus d'écoute

Véritables professionnels de l'accueil, les téléconseillers d'Allô Autonomie ont été formés à l'orientation des publics seniors ou en situation de handicap.

Allô Autonomie est joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 16h30.

+ D'accessibilité et une meilleure orientation

Le Département des Yvelines accompagne tous les Yvelinois en mettant à leur disposition une offre de services complète, variée, moderne et adaptée.

Les demandes d'aides peuvent également être réalisées sur www.78-92.fr via des formulaires en ligne au sein de la rubrique Aides et Services.

Le saviez-vous ?

En plus de son offre dématérialisée, le Département compte 6 pôles autonomie territoriaux (PAT) sur l'ensemble du territoire yvelinois. Ces pôles sont des guichets de proximité dont les missions sont d'accueillir, informer, orienter et évaluer les besoins des personnes âgées en situation de dépendance, ainsi que les personnes en situation de handicap pour les aider à mieux vivre au quotidien.



Gestes Citoyens & Ecolos

FLEURIR NOTRE VILLAGE



Toutes les initiatives personnelles de fleurissement de notre village seront appréciées.

Nous vous invitons à participer à cette démarche en fleurissant devant chez vous.

Les vivaces ça se partage et ça pousse tout seul !!



RESPECTER SES VOISINS



Horaires autorisés pour les travaux de jardinage ou bricolage		
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00	14h30 à 19h30
Les samedis	9h00 à 12h00	15h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés	10h00 à 12h00	Silence

Animaux
Les personnes accompagnées d'un animal ont l'obligation de ramasser, par tout moyen approprié, leurs déjections sur la voie publique. Rappel : Tous les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public.

C'EST LE RETOUR DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles se nourrissent des aiguilles des pins qui conduit à un affaiblissement important des arbres pouvant ouvrir la voie à d'autres ravageurs qui peuvent le tuer. Les espèces attaquées sont le pin parasol, le pin d'Alep, le pin maritime, le pin noir d'Autriche, le pin blanc, le pin laricio et le pin sylvestre. Le cèdre de l'Himalaya est également parasité.

Elles libèrent une toxine (thaumétopoéine, de PM 28000 daltons, une protéine urticante, produite par une glande spécialisée au cours de leur développement larvaire qui peut provoquer d'importantes réactions allergiques (mains, cou, visage) mais aussi des troubles oculaires ou respiratoires). Les atteintes à l'œil peuvent avoir d'importantes conséquences si les poils ne sont pas rapidement enlevés. Il est dangereux de manipuler un nid même vide.

Le danger est aussi important pour les animaux de compagnie, en particulier pour les chiens.



Un cocon de chenilles processionnaires

Nous recommandons à tous les habitants ayant des pins de bien vérifier les éventuels nids de cocons et d'installer des pièges si nécessaire.

Piège chenilles processionnaires



Réaliser des pièges maison pendant les mois d'été de juin à septembre à une hauteur où les enfants ne peuvent pas l'atteindre. Il est tout à fait possible de fabriquer son propre éco-piège pour la chenille processionnaire du pin. Celui-ci consiste en une collerette creuse qui est collée au tronc, percée d'une sortie tubée. Le tube débouche dans une poche remplie de terre qui recueillera les chenilles.

Il permet de capturer et de stopper les chenilles processionnaires du pin au moment où elles descendent le long du tronc en procession pour aller s'enterrer en terre.

MOUSTIQUE TIGRE : AGISSONS DES MAINTENANT POUR UN ETE PLUS TRANQUILLE !

Apparu dans le sud de l'hexagone en 2004, *Aedes albopictus* (appelé aussi moustique tigre) s'est petit à petit implanté en Île-de-France où il a été détecté pour la 1^{ère} fois à Créteil en 2015. Depuis cette date, ce moustique s'est répandu dans 100 communes de la région Ile-de-France où vivent 47% de la population francilienne.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, Zika). Il peut en effet contracter une de ces maladies en piquant une personne contaminée suite à un voyage dans les zones tropicales puis transmettre la maladie à une autre personne n'ayant jamais quitté la métropole.

Caractéristiques du moustique tigre :

Taille : environ 5 millimètres

Apparence : rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularité : pique le jour / est très agressif / vit à proximité de son lieu de naissance



Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs sur les bords des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre jusqu'à 1000 œufs durant les 4 à 5 semaines de son existence.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un **rayon maximum de 150 mètres** autour de son lieu de naissance.

Si vous identifiez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

Comment agir pour réduire la présence du moustique tigre ?

Outre les actions préventives mises en œuvre par la mairie, il est essentiel de veiller à ce que le moustique tigre ne se développe pas chez vous !

Voici quelques gestes simples et essentiels à mettre en œuvre chez vous de mai à novembre. Prenez quelques minutes chaque semaine pour empêcher le moustique tigre de vous envahir !

- Mettez à l'abri ou supprimez tous les contenants où l'eau peut s'accumuler : soucoupes de pots de fleurs non utilisées, pneus, bâches, jouets, mobilier de jardin, pieds de parasols, etc.
- Sécurisez l'accès des moustiques à l'eau des soucoupes situées sous les pots de fleurs en les remplissant à ras bord avec du sable. Ainsi, le moustique ne pourra pas pondre sur les rebords des coupelles et les racines des plantes resteront en contact avec l'humidité.
- Changez l'eau des fleurs une fois par semaine à défaut de pouvoir sécuriser les coupelles.
- Etanchéifiez les réserves d'eau de pluie (récupérateurs d'eau de pluie, bidons, citernes) en fixant des voiles faisant office de moustiquaires (vieux rideaux etc.).
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluviales (gouttières, regards, caniveaux ...) et entretenez votre jardin (taille, débroussaillage, élimination des déchets végétaux).
- Couvrez les bidons, citernes, bassins de récupération d'eau de pluie ou piscines gonflables hors d'usage et retournez les arrosoirs et brouettes.
-

Contribution citoyenne : signalez sa présence !

Objectifs :

- identifier la densité de présence du moustique tigre sur votre secteur à une période bien définie;
- évaluer le risque sanitaire si un malade (dengue, chikungunya, Zika) fréquente votre commune;
- s'informer sur les moyens à mettre en place pour limiter la prolifération du moustique tigre.

On parle de lutte anti-vectorielle (LAV).

Pour signaler la présence d'un moustique susceptible d'être un tigre, connectez-vous sur le portail de signalement : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/signalements

Ou flashez le QR code avec votre téléphone :



Pour en savoir plus ...

Retrouvez tous les conseils pour se protéger du moustique tigre et agir contre sa prolifération sur le site de l'ARS : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france>

Ou flashez le QR code :



Le saviez-vous ?

Les œufs du moustique tigre peuvent résister à des températures extrêmes (-10°C) et rester viables hors de l'eau durant pratiquement 1 an !

ACQUISITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL A TARIF PREFERENTIEL



Le compostage contribue à la baisse significative de la production d'ordures ménagères - **moins 100 kg par habitant par an** - soit une cure d'amincissement d'un tiers du poids de notre poubelle - et à la réduction des déchets verts déposés en déchèterie ou collectés. Solution de tri des biodéchets à la source, le compostage est aussi un moyen écologique, simple, efficace et gratuit de prendre soin de votre jardin et de vos plantations.

La promotion du compostage participe pleinement du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) visant à réduire le poids des poubelles de 37,7 kg par habitant et par an d'ici 2024.

À l'échelle de la Communauté urbaine, la généralisation du compostage permettrait d'atteindre une réduction des déchets verts et alimentaires de l'ordre de 45 000 tonnes par an.

Ainsi, afin d'encourager les particuliers à adopter des pratiques de jardinage et de gestion de leurs déchets plus écologiques, GPS&O poursuit sa campagne 2023 de distribution de composteurs à tarif préférentiel. Six nouvelles journées de distribution sont programmées entre fin août et fin novembre aux quatre coins du territoire. Au total, sur l'année, 2 000 nouveaux foyers auront été dotés d'un composteur.

INFOS PRATIQUES

- **Descriptif du composteur**
 - Tarif : 20€ l'unité (Coût réel 61 €, soit 41 € pris en charge par GPS&O) ;
 - Contenance : 400 litres ;
 - Matière : bois.
- **Dates des distributions du second semestre 2023**
 - **Samedi 26 août**, Médiathèque, allée Joseph Hémard, **Les Mureaux** ;
 - **Samedi 23 septembre**, Centre Technique Municipal, 4 et 6 rue Gustave Eiffel, **Andrézy** ;
 - **Samedi 30 septembre**, Salle Jean Monet, 2 place des Fêtes, **Épône** ;
 - **Samedi 14 octobre**, Ferme du Paradis, Chemin vert, **Meulan-en-Yvelines** ;
 - **Samedi 18 novembre**, Mairie Annexe, 87 rue du Général de Gaulle, **Vaux-sur-Seine** ;
 - **Samedi 25 novembre** : Technoparc Espace Cristal, 22 rue Gustave Eiffel, **Poissy**.
- **Modalités de réservation et de paiement à compter du 26 juin 2023**

Un justificatif de domicile est demandé au moment de l'inscription.

La réservation de composteurs et le paiement s'effectuent en ligne sur gpseo.fr

Les habitants s'inscrivent sur le créneau de leur choix :

- Le matin : 9h, 10h ou 11h.
- L'après-midi : 13h, 14h, 15h, 16h ou 17h.

- **Le jour de la remise**

Une initiation gratuite au compostage par un conseiller « tri et réduction des déchets » est assurée (session de 45 min). Cette mini-formation est indispensable pour acquérir toutes les clés de fabrication de son compost maison et savoir l'utiliser au mieux.

Au moment de la récupération de leur nouveau composteur, les inscrits se voient remettre :

- Le nouveau guide pratique du compostage édité par GPS&O ;
- Un bio-seau et – nouveauté – un brass-compst, outil indispensable qui facilite le mélange du compost.

Nouveau guide du compostage version 2023
disponible sur gpseo.fr



Composter en collectif, c'est aussi possible !

Établissement scolaire, communal, copropriété ou résidence sociale, GPS&O soutient également les projets de compostage collectif. À ce jour, la Communauté urbaine a accompagné 66 projets, en écoles élémentaires, en structures communales (Ehpad, centre social ...) ou en pied d'immeuble.

Vous pouvez [Consulter le guide du compostage partagé sur gpseo.fr](http://gpseo.fr)











Pour toutes vos questions liées au compostage : compostage@gpseo.fr N° Infos déchets, 01 30 33 90 00, lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

QUE FAIRE EN CAS DEPOT SAUVAGE

Lorsqu'il est constaté un dépôt illégal de déchets,

- Si l'auteur est connu, le maire doit faire usage de ses pouvoirs de police, en dressant ou faisant dresser un PV d'infraction, et de ses pouvoirs de police administrative, en mettant en œuvre la procédure prévue à l'article L. 541-3 du Code de l'environnement (par l'EPCI si ce pouvoir a été transféré).
- Si l'auteur est inconnu ou s'il s'agit d'une Installation classée pour la Protection de l'Environnement, le maire sollicite la brigade de gendarmerie compétente pour sa commune (les ICPE ne sont pas du domaine de compétence du maire).

Sanctions en matière d'infraction à l'environnement

RÉFÉRENCES LÉGALES	TYPE D'INFRACTIONS		COMMENTAIRES / PRÉCISIONS		
	Non respect du règlement de Collecte	Dépôt illégal			
R. 632-1 du Code Pénal R. 541-76 du Code de l'environnement	Contravention 2^e classe Maximum 150 € (750 € PM*) Amende forfaitaire : 35 € (175 € PM) Relevable par PVe		Concerne les déchets laissés à proximité des conteneurs fournis par les collectivités sans respecter les règles de tri. Natinf 26511 		
R. 634-2 du Code Pénal R. 541-76-1 du Code de l'environnement		Contravention 4^e classe Maximum 750 € (3 750 € PM) Amende forfaitaire : 135 € (675 € PM) Relevable par PVe	Il s'agit ici de petits dépôts concernant :		
			Cigarettes, papiers ...  Natinf 1086	Le fait d'uriner  Natinf 26512	Les jets de bouteilles d'urine  Natinf 26513
R. 644-2 du Code Pénal		Contravention 4^e classe Maximum 750 € (3 750 € PM) Amende forfaitaire : 135 € (675 € PM) Relevable par PVe	Concerne les objets laissés sur le bord des voies de circulation sans autorisation en dehors des opérations dites « les encombrants » : Natinf 6069 		
R. 635-8 Code Pénal R. 541-77 Code de l'environnement		Contravention de 5^e classe Maximum 1 500 € (7 500 € PM) Récidive 3 000 € (15 000 € PM) Possibilité de confiscation du véhicule	Implique la présence d'un véhicule :		
			Cas de l'abandon d'épave  Natinf 118	Cas du dépôt de déchets à l'aide d'un véhicule  Natinf 31144	Cas de déversement de produits insalubres  Natinf 26513
R. 116-2 Code de la voirie routière		Contravention de 5^e classe Maximum 1 500 € (7 500 € PM) Récidive 3 000 € (15 000 € PM)	Concerne les substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publique ou d'incommoder le public telles que les boues agricoles Natinf 7568 		
L. 541-46 Code de l'environnement		Délit 2 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende (375 000 € PM)	Concerne les dépôts de déchets présentant un impact sur l'environnement ou la santé (gros dépôts, déchets dangereux, toxiques, bricolage (peinture, solvants, gravats...)) Natinf 22661 (25975 pour PM) 		

QUAND SORTIR MES BACS ET ENCOMBRANTS ?



Pour les collectes qui ont lieu le matin > les sortir la veille au soir.
 Pour les collectes qui ont lieu l'après-midi > les sortir le matin avant midi.



ORDURES MÉNAGÈRES

Mercredi après-midi



EMBALLAGES RECYCLABLES

Vendredi après-midi, toutes les 2 semaines à partir du 13 janvier (semaines paires)



VERRE

Collecte en points d'apport volontaire



DÉCHETS VERTS

Vendredi après-midi, du 17 mars au 7 juillet et du 25 août au 24 novembre



ENCOMBRANTS

8 février, 10 mai, 15 septembre, 24 novembre, le matin

COMMENT PRÉSENTER CORRECTEMENT MES DÉCHETS À LA COLLECTE ?



COLLECTE EN PORTE À PORTE

Ne rien déposer en vrac à côté des bacs

BONNES PRATIQUES



Dans le bac gris dans des sacs fermés.



Dans le bac jaune, en vrac, sans sac. Les cartons doivent être pliés/découpés.



1 bac de 240L par collecte ou 3 sacs et 2 fagots correctement ficelés (1 mètre)



Habitat pavillonnaire : 1m³ par foyer et par collecte / Habitat collectif : vous renseigner auprès de votre gestionnaire.

INTERDIT

Déchets dangereux de type bouteille de gaz, hélium

Cartons mouillés

Souches, terre, cailloux, pots de fleurs (plastique ou céramique)

Electroménager, gravats, miroir/vitre, textile, déchets dangereux, bouteille de gaz, pneus

Points de collectes sur gpseo.fr, onglet Déchets.



COLLECTE EN POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Ne rien déposer en vrac à côté des bornes



BONNES PRATIQUES

En sacs fermés



Cartons pliés, coupés, afin de ne pas boucher les ouvertures.



En vrac, sans sac.

INTERDIT

Sacs de + de 50 litres

Cartons mouillés

Vaisselle, vitres ou céramique



RETRAIT DEFINITIF DES BORNES PAPIERS EN APPORT VOLONTAIRE A JUMEAUVILLE

Vous pouvez déposer tous les papiers et les emballages ménagers recyclables dans votre bac de tri. En cas de dépôt important, vous pouvez vous rendre en déchèterie

Rappel : rentrer les poubelles pour laisser le passage sur les trottoirs de Jumeauville.

LE TRI : UNE SOLUTION ECONOMIQUE ET ECOLOGIQUE

« Ça va dans la poubelle jaune ou dans les ordures ménagères ? » À compter du 1^{er} janvier 2023, fini le casse-tête des consignes de tri pour les emballages sur le territoire de la Communauté urbaine. L'ensemble des emballages sans exception - barquettes, pots de yaourt, sachets, capsules, tubes de dentifrice, gourdes de compote, sacs en plastique... - seront donc à déposer dans le bac jaune. Objectif : trier plus pour recycler plus

VOIR LE MEMO TRI PAGE 27 DU DERNIER BULLETIN MUNICIPAL N° 2 - ANNEE 2022

Éducation et Petite Enfance

VIE SCOLAIRE

Vacances scolaires 2022-2023 (Jumeauville est en zone C) et rentrée 2023/2024

	Zone A	Zone B	Zone C (Jumeauville)
Vacances d'été	Samedi 8 juillet 2023		
Rentrée SCOLAIRE 2023	Lundi 4 septembre 2023 (Prérentrée des enseignants le vendredi 1er septembre 2023)		
Vacances TOUSSAINT 2023	Du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023		
Vacances NOËL 2023	Du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024		
Vacances HIVER 2024	Du samedi 17 février 2024 au lundi 4 mars 2024	Du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024	Du samedi 10 février 2024 au lundi 26 février 2024
Vacances PRINTEMPS 2024	Du samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024	Du samedi 20 avril 2024 au lundi 6 mai 2024	Du samedi 6 avril 2024 au lundi 22 avril 2024
Pont ASCENSION 2024	Du mercredi 8 mai 2024 au lundi 13 mai 2024		
Vacances ÉTÉ 2024	Du samedi 6 juillet 2024 au lundi 2 septembre 2024		
Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.			

Horaires de l'école

Le matin, la grille ouvre à 8h50 et ferme à 9h pour le début des cours.

Fin des cours 12h.

L'après-midi, ouverture des portes 13h20, fermeture 13h30.

Fin des cours 16h30 - Puis garderie jusqu'à 18h30.

Réinscription à l'école de Jumeauville

Les inscriptions doivent se faire de préférence avant le 31 mai précédant la rentrée scolaire :

- L'inscription doit se faire au préalable en Mairie avec le document d'inscription, le livret de famille, le justificatif de domicile, le document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires (Formulaire d'inscription à télécharger ou à remplir en ligne).
- Puis auprès de la directrice de l'école avec la demande d'inscription signée par la Mairie, certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés, fiches de renseignements de l'académie de Versailles (remis par la Mairie), document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires.

Effectifs prévus à juin 2023 et répartition pour la rentrée de 2023

- 6 Petite Section +15 Moyenne Section = 21 élèves
- 9 Grande Section + 8 Cours Préparatoire = 17 élèves
- 9 Cours élémentaire 1^{ère} année +11 Cours moyen 1^{ère} année = 20 élèves
- 19 Cours élémentaire 2^{ème} année + 6 Cours Moyen 2^{ème} année = 25 élèves

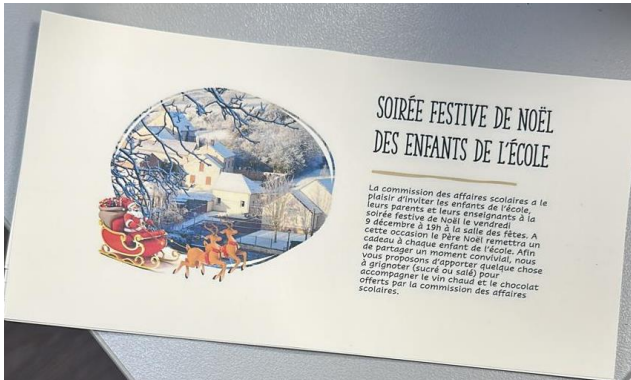
83 élèves versus 92 actuellement

LES ACTIVITES ET SORTIES

Noël

Le 9 décembre dernier, à l'invitation de la commission des affaires scolaires, les enfants de l'école ont eu la joie de recevoir un cadeau (livre ou petit jeu de carte) de la main du père Noël.

La cérémonie a été tenue de main de maître par Marion, nous la remercions chaleureusement.



Le mardi 12 décembre, les enfants ont assisté au spectacle "Le monde de Bêtisia" : un « one clownesque » qui emmène les enfants dans une enquête drôle et magique à la recherche du nez rouge perdu de notre clownette.



Et enfin pour clore cette semaine festive, le traditionnel repas de Noël a été proposé par notre prestataire habituel et a eu un grand succès !



Carnaval

Les représentants de parents d'élèves et l'association « Fêtes et animations » ont organisé conjointement un carnaval le 16 avril dernier.

Les enfants ont formé un cortège dans le village et ont fini au lavoir pour un goûter.

Les crêpes étaient délicieuses !



Classe découverte

Un voyage scolaire a été organisé par l'école du 19 au 23 juin. Les élèves du CE1 au CM2 ont bénéficié d'une classe verte en Auvergne pour travailler sur le thème du volcanisme.

Ce projet a été soutenu par une subvention de la commune, en effet, il est de tradition depuis quelques années maintenant que chaque « génération » d'écopiers de Jumeauville bénéficie d'un voyage.

Vous trouverez un compte rendu de ce voyage dans le prochain bulletin.

Kermesse

La fête de l'école aura lieu le vendredi 30 juin prochain.

Les élèves feront un petit spectacle et des stands de jeux seront là pour que nos petits s'amuse au mieux.

LES MATINEES D'ÉVEIL

Nos activités continuent tous les

- mardis matin en motricité
- et les vendredis pour un atelier d'éveil.

Il y a beaucoup d'inscrits cette année, le groupe est dynamique. Des liens se sont tissés entre les enfants qui se retrouvent avec grand plaisir. Certains d'entre eux vont partir à l'école en septembre, rassurés de passer cette étape avec leurs copains.



Atelier d'éveil

Présidente :

Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
angoulvent@laposte.net

Secrétaire :

Eléonore Bougouin
Bougouin.eleonore26@orange.fr

Trésorière :

Séverine Delaune
Severine.boulen@laposte.net



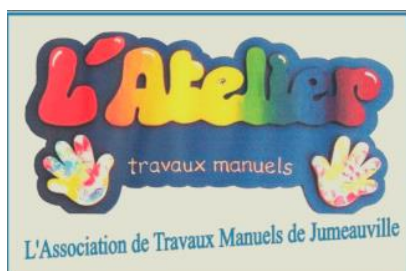
Chasse aux œufs



Motricité



Vie associative



Présidente :
Carina Philippe
06 70 80 22 57

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorière :
Coralie Biville
06 63 79 65 28



latelier_jumeauville



LATELIER_JUMEAUVILLE

Mail
latelierdejumeauville@gmail.com

Site internet
www.mairie-jumeauville.fr
(Jumeauville Loisirs – Atelier)

L'ATELIER DES TRAVAUX MANUELS

En novembre nous avons participé à un cours d'initiation à la poterie chez Charlotte, qui vient de s'installer à Jumeauville.



Quelques photos de nos dernières réalisations...



En mars, nous sommes partis faire des « Boîtes Explosion » chez Thé Artiste, à Maule.



Rendez-vous chaque semaine, le mardi de 14h00 à 17h00 et/ou de 20h30 à 23h30. N'hésitez pas à venir nous voir si vous le souhaitez. Nous sommes au 1^{er} étage de la salle des fêtes.


Vous êtes les bienvenues



LA BIBLIOTHEQUE

Elle est ouverte tous les **mercredis** (de 10 h 30 à 12 h), sauf vacances scolaires. Fermeture le mercredi 5 juillet jusqu'à début septembre. Le tarif est de 25 € par famille ou 8 € par enfant et 15 € par adulte.

De janvier à avril à la bibliothèque :

Le Kamishibai : 

Présidente :
Elisabeth Fèvre

Vice-présidente :
Amélie Cholet

Trésorière :
Séverine Delaune

Trésorière Adjointe :
Stéphanie Masson

Secrétaire :
Valérie Michel

Secrétaire Adjointe :
Françoise Svensson

Mail
jhalivres@gmail.com

Contact
Elisabeth Fèvre
07 86 38 85 87

Le Kamishibai, vous connaissez ? A Jumeauville, ce théâtre d'images japonais datant du 8^{ème} siècle, n'a plus de secret pour les enfants. Dans un cadre ou « butai » qui rappelle le théâtre de Guignol, le conteur fait passer des panneaux imagés et raconte en même temps ce que voit le spectateur. Depuis début janvier, avec une assiduité et une détermination étonnantes, une quinzaine d'enfants de 3 à 11 ans ont fabriqué leur théâtre, écrit ou dessiné leur histoire, imaginé les illustrations, sous la houlette bénévole de Stéphanie, Valérie, Séverine, Amélie et Babeth.

Pour mener l'aventure jusqu'au bout, bien qu'un peu intimidés, ils ont affronté les nombreux copains, parents et amis pour raconter leurs histoires tout en faisant délicatement défiler les illustrations devant un public médusé.
(texte de Françoise)



Les « beaux livres » :

Des livres anciens, des livres « pop-up », des livres avec des enluminures...



Les 80 ans du Petit Prince :

Des contes, fabrication du renard en origami et de la rose en pâte à sel...



Et avant de partir en vacances (avril) :

Des contes en anglais avec Françoise



Le café littéraire :

On continue de proposer de nouvelles lectures. C'est une soirée de convivialité et d'échanges qui a lieu environ tous les 3 mois. Pour y participer, il vous suffit juste d'être adhérent. Contactez la bibliothèque si vous souhaitez participer.



Merci aux enfants et aux parents de leur assiduité et merci également à Stéphanie Allili pour ses nombreux dons de livres. *Merci!*

Au plaisir de vous voir ou revoir à la bibliothèque...





FETES ET ANIMATIONS

Nous avons commencé cette année avec un loto, pour lequel nous avons dû pousser les murs ! La salle était comble et nous avons passé un très bel après-midi



Présidente :
Stéphanie Angoulvent
06 81 71 26 45
Mail
angoulvent@laposte.net

Secrétaire :
Nathalie Cabanillas
06 89 56 73 59

Trésorier :
Ronan Delaune
06 64 64 74 85

En mars nous sommes allés avec un groupe d'ados au laser game d'Aubergenville pour deux parties de folie !



Puis nous avons transformé la salle des fêtes en pub irlandais pour fêter la saint Patrick. Deux supers groupes ont enflammé la salle (Lost trinity et Wild Spoon). Un grand moment de rires, d'amitié, de folie et de musique !





Fêtes et animations a secondé la commission des affaires scolaires pour organiser le carnaval pour les enfants (et les grands enfants) du village : un défilé joyeux et coloré suivi d'un goûter autour du lavoir.



Ce 14 mai, nous avons organisé la brocante dans les rues du village. La météo était de la partie. Les exposants sont repartis contents d'avoir vidé leur garage et rempli un peu leur portefeuille. Et, pour notre part, nous avons eu le plaisir de vous accueillir tout au long de la journée à notre buvette.

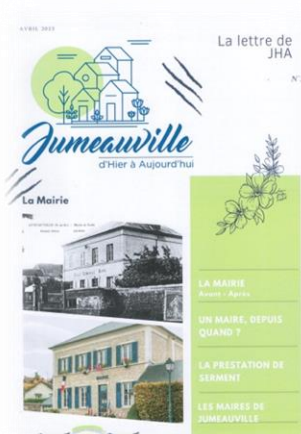


Le dimanche 18 juin pour le rassemblement de voitures anciennes à la ferme du logis, puis le mercredi 21 juin pour la fête de la musique à la salle des fêtes et Rendez-vous le jeudi 13 juillet pour la fête nationale



JUMEAUVILLE D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Vous avez reçu récemment notre lettre n°3 sur les « Maires à Jumeauville ».



Les différents maires de Jumeauville

CHAM	BERRE DU MANRAI
CHIFFET (Hector père)	21 576 2 09 7 702
CHIFFET (Hector fils)	21 576 2 09 7 704
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 707
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 708
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 710
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 711
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 712
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 713
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 714
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 715
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 716
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 717
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 718
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 719
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 720
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 721
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 722
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 723
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 724
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 725
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 726
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 727
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 728
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 729
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 730
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 731
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 732
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 733
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 734
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 735
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 736
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 737
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 738
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 739
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 740
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 741
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 742
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 743
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 744
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 745
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 746
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 747
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 748
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 749
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 750
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 751
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 752
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 753
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 754
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 755
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 756
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 757
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 758
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 759
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 760
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 761
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 762
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 763
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 764
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 765
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 766
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 767
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 768
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 769
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 770
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 771
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 772
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 773
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 774
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 775
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 776
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 777
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 778
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 779
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 780
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 781
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 782
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 783
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 784
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 785
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 786
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 787
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 788
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 789
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 790
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 791
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 792
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 793
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 794
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 795
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 796
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 797
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 798
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 799
CHIFFET (Hector)	21 576 2 09 7 800

CONTACTS
 Elisabeth FÈVRE - 07 86 38 85 87
 Jean-Claude LANGLOIS - 06 83 08 15 38
 Carina PHILIPPE - 06 70 80 22 57
 Nathalie CABANILLAS - 06 89 56 73 59
 FÉLIX BAILLÉ - 06 85 63 73 35
 jhalivres@gmail.com

Présidente :

Elisabeth Fèvre

07 86 38 85 87

Premier vice-président :

Jean-Claude Langlois

Trésorière :

Carina Philippe

06 70 80 22 57

Secrétaire :

Nathalie Cabanillas

06 89 56 73 59

Mail : jhalivres@gmail.com

Nous remercions tous les jumeauvillois qui nous ont aidés dans la recherche des noms et des photos.

C'est pour ça que nous vous demandons de bien vouloir chercher dans vos tiroirs et vos albums, tous les documents ou les photos que vous pouvez avoir et qui nous permettrons de traiter d'autres sujets concernant notre village ; comme les kermesses, les fêtes du village, l'agriculture, les anciens commerces, les brocantes, les mariages, l'école, la météo.... Enfin tout ce qui a trait au village. C'est important pour nous. Sans votre aide, nous ne pouvons rien faire. Le moindre document ou photo peuvent vous paraître sans intérêt mais être très important pour nous.

Vous pouvez également nous suivre et poster vos photos si vous le souhaitez sur nos pages Facebook et Instagram.

Grace au QR Code ci-dessous, que vous trouverez sur tous nos documents (page bulletin municipal, la lettre de JHA), vous pourrez avoir accès directement à notre page Facebook et Instagram



Nous avons toujours besoin de vous !!!

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail jhalivres@gmail.com ou par téléphone

Babeth : 07 86 38 85 87

Carina : 06 70 80 22 57

Nathalie : 06 89 56 73 59

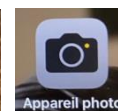
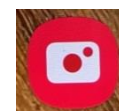
Térésia : 06 85 63 73 35

Comment faire ?

Avec votre Smartphone, ouvrez votre appareil photo.

Approchez-le du QR code sans prendre la photo.

Un lien va s'afficher. Cliquez sur ce dernier pour avoir toutes les informations et photos de JHA.



GYMNASTIQUE A JUMEAUVILLE

Renforcement musculaire

Les cours de renforcement musculaire ont lieu dans la salle des fêtes, tous les **lundis de 20 h à 21 h**, avec notre éducatrice sportive Kelly.

L'association gymnique a organisé, le vendredi 31 mars 2023, une initiation à la country suivie d'un moment de convivialité. Merci à Salicka et son groupe pour l'animation



Présidente :
Catherine Fialaire
06 38 43 42 33

Trésorière :
Isabelle Schmitt
06.89.46.65.45

Secrétaire :
Christine Firmin
06.16.59.38.69

Kelly, nous a également emmené au complexe sportif des fosses rouges de Limay, pour une séance le lundi 24 avril 2023. Nous avons essayé les agrès tel que la poutre, les barres et le saut.

Merci pour cette expérience et ce moment de détente





Présidente :
Laëtitia Rousseau
06.29.84.56.20

Trésorière :
Sandrine Galtié
06.71.35.69.92

Secrétaire :
Sylvie Tas
06.98.17.57.60

COURS COLLECTIFS DE PILATES :

Avec Elodie le lundi matin à 10h30 et Duncan le jeudi soir à 19 h pour une séance d'une heure. Le pilates est adapté à tous. Cette année, nous avons accueilli 2 hommes.

Vous pouvez nous rejoindre toute l'année.

Chaque cours démarre avec la respiration pilates suivie d'exercices à l'aide de différents accessoires : Swiss ball, anneaux, Élastiques, etc..., puis se termine par des étirements.

Une étude a démontré que le pilates est une arme contre le vieillissement du corps.

Si vous le souhaitez, nous vous proposons de réaliser un cours d'initiation gratuit.

À bientôt !



YOGA

Président :
Virginie Leseigneur
leseigneurvirginie@gmail.com

Trésorière :
Lorine Duthoit
lorineduthoit@gmail.com

Contact :
Laetitia
06 47 95 20 38
yoga.jumeauville@gmail.com

Nouveau : dès la rentrée ouverture d'un cours de yoga le soir !

Rendez-vous le lundi à 21H à la salle polyvalente
Pour plus d'informations : yoga.jumeauville@gmail.com

Si vous êtes plutôt du matin, rendez-vous
au cours du vendredi matin à 10H !

Cours d'essai gratuit le vendredi durant le mois de mai et de juin & rendez-vous au forum de rentrée pour les inscriptions !

TENNIS

Nous comptons de nouveaux adhérents depuis notre AG.
Bienvenue parmi nous.

Et merci à Isabelle d'avoir intégré le bureau.

Les cours se déroulent comme d'habitude, dans la bonne humeur.
Des goûters sont organisés à chaque veille des vacances, et les enfants sont ravis !



TENNIS



Président :
Anthony Duval

Trésorière :
Isabelle Casanova

Trésorier Adjoint :
Laurent Cabanillas

Secrétaire :
Alexandre Robert

Secrétaire Adjoint :
Bruno Javary

Contact :
Anthony Duval
5 rue des Rosiers
06 74 19 57 92

tennis.jumeauville@gmail.com
anthonyduv@hotmail.com



Notre professeur Amandine a pu organiser plusieurs journées « Invite un ami » qui ont été très réussies, ainsi que des stages pendant les vacances.



Pour clôturer l'année, nous organisons notre BBQ le dimanche 25 juin.
Des tournois enfants seront prévus le matin (adolescents, balles oranges et rouges) suivis du BBQ puis d'un tournoi double mixte adultes.

Amis adhérents, venez nombreux.





Un Pied Devant L'Autre 78

97 Grande Rue
78580 Jumeauville

Présidente :

Isabelle Schmitt
06 89 46 65 45

Secrétaire :

François Massy
06 11 01 37 48

Trésorier :

Stéphane Mazubert
07 49 94 22 28

jumeauville.rando@gmail.com
<https://aljojo.wixsite.com/jumeauville>

*Par cette belle matinée de la Saint Rémi
Découvrant les alentours de Bazainville,
Ils découvrirent des lieux jolis
Tel que le Loup Ravissant, la Guérinoterie.*

*Ce beau matin de la Saint Félix
A Aulnay, ils sont tous ravis
La rude Paquière ils ont gravi
Et la Ruelle Maillot est si jolie.*

*Ce beau jour de la Saint Justin
Reconnaître les Mesnuls au petit matin
Le Parc aux Anglais sont passés pas loin
Et finir par découvrir la Mare Colin.*

*Cet autre matin à la Saint Benoît
Arpenter avec délices le Vexin François
Puis découvrir la Montcient avec joie
Et Oinville mussée dans ses bois.*

*Et enfin à la Sainte Rolande
Ils n'en pouvaient plus d'attendre
Chez les Eleutètes se répandent
Pour admirer enfin les volcans.*

F. Massy

*La truffade, le Pariou, Lempetgy
Les Muletiers, Ceyssat, Gergovie
Se sont fait de nouveaux amis
Qui, admiratifs, ont été éblouis
Et sont retournés chez eux ravis.*





Un Pied Devant l'Autre 78 remercie Monsieur le Maire et le Conseil municipal pour l'octroi d'une subvention. Celle-ci permettra à l'Association de mener à bien ses projets.



Présidente :
Serena Gustarimac

Secrétaire :
Virginie Camax
vcamax@gmail.com

Trésorière :
Marion Trochet
wyllann@gmail.com

Information réservation au :
06 78 30 20 40

DANSE ORIENTALE



**Le spectacle prévu le 3 juin 2023
A dû être annulé suite au départ de feu dans la salle polyvalente**

TAI JITSU



*Le taijitsu se pratique sur un tatami, dans un dojo.
C'est une méthode d'autodéfense issue des méthodes de combats des samouraïs.*

Cours de Taijitsu par le maître David Callu

Enfants : 19h - 20h
Adultes : 20h - 21h30

Venez essayez? c'est une philosophie de vie tout autant qu'un art martial enrichissant.



*Coupe Wakai Senshi à Clamart
Lorena et Agathe sur le podium*



*Agathe, Sacha et Lorena à la Coupe de France de Taijitsu. Quelle fierté pour David et le club de compter parmi ses élèves un vice champion de France 2023 :
Sacha Bonardelle*

Bravo aussi à Lorena qui fini 4 ème de sa catégorie

Rejoignez nos champions et venez découvrir le Taijitsu
Renseignements : David 06.72.07.70.62
Marion 06.06.87.85.93

Marion Trochet
wyllann@gmail.com
06.06.87.85.93

David Callu
06.72.07.70.62



Violon

TEMPO

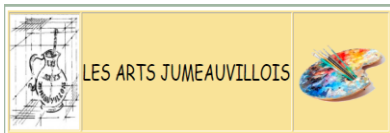
Guitare



Batterie



Président :
 Pierre-Alain Guilbert
peage92@hotmail.com
Secrétaire :
 Poste vacant
Trésorier :
 Laurent Galtié
laurentgaltie@yahoo.fr

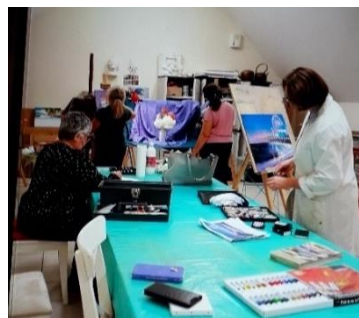
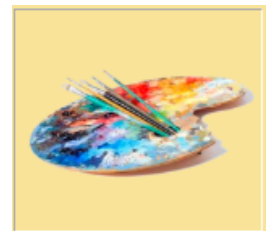


Présidente :
 Monique Beslon
 06 14 49 02 46

Trésorière :
 Simone Giraud
 01 71 48 28 25

Secrétaire :
 Evelyne Drouin
 01 30 93 96 85

LES ARTS JUMEAUUILLOIS



Les professionnels

LES CASIERS
De La
Ferme du Lavoir

Producteur de pommes de terre et de légumes



Produits locaux de nos producteurs partenaires

Distributeurs Automatiques
7Jours/7
De 6h à 23h

59, Grande Rue
78580 JUMEAUVILLE

La cueillette Les délices Les volailles La boutique

Venez cueillir vous-même vos fruits et légumes de saison dans notre grand potager, du printemps à l'automne !

Et toute l'année, notre boutique à la ferme vous propose : fruits et légumes déjà cueillis, délices issus de notre fabrication artisanale (confitures, sorbets, pâtes de fruit,...), volailles prêtes à cuire, ainsi que les produits de nos producteurs partenaires (fromages, viandes, boissons, miels,...)

Calendrier des cueillettes, Actualités et Horaires d'ouverture disponibles sur notre site internet : www.lafermedulogis.com



La Ferme du Logis - 78580 Jumeauville

Ets TAILLARD

etstaillard@orange.fr
2 Rue des Rosiers 78580 - JUMEAUVILLE
Tél. : 06 82 30 01 30

Charpente - Escalier - Menuiserie
Bois PVC Alu - Isolation intérieure - Placo plâtre



VIALUM
ON VOUS ECLAIRE LA VOIE

ZAC de la Vallée - 5 rue des Maraîchers
MEZIERES SUR SEINE • Tél. 01 30 90 58 00
www.vialum.fr

ALEXANDRE André Joël

CHAUFFAGE
TOUTES ÉNERGIES
PLOMBERIE
DÉPANNAGE
ENTRETIEN

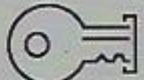


01 30 90 86 75
01 34 97 04 02
Fax : **01 34 75 87 31**
alexandrejoel@orange.fr

  **QUALIGAZ**
La référence gaz

19, côte de Beule - BP n°8 - 78580 MAULE

Serrurerie
Metallerie
Volets
Roulants



Fleuret Jacques
06.88.30.94.77 / 07.86.27.20.21
Bureau : 01.30.42.37.51

47 Bis Grande Rue 78580 Jumeauville

Mail : contact@serrureriemetallerievoletsroulants.com
Mail : jacques.fleuret@serrureriemetallerievoletsroulants.com

Web : serrureriemetallerievoletsroulants.com

Le Rucher des Javary
 Production artisanale de Miel,
 Récolté et mis en pot à Jumeauville et ses alentours

Miel - Mercredi de 17h à 19h
 Sonnez au 108 grande rue, Jumeauville

Aurore Nivert, Apicultrice
 06 09 42 27 60



Maison de Sandrine

Chambre d'hôte

92 Grande rue
 78580 JUMEAUVILLE

06.71.35.69.92



Les Experts Meubles Pazery

S'inspirer
 Décorer
 Créer
 Se détendre
 Visiter

DECouvrez NOTRE COLLECTION
 NOUVELLE EDITION

LE MAG DÉCO
 Mobilier et inspirations

DISPONIBLE GRATUITEMENT EN MAGASIN

Salons Meubles Literies Décoration

SAS MEUBLES PAZERY
 47, rue Porte-aux-Saints - Centre ville - MANTES-LA-JOLIE
 www.pazery-vautier.com
 01 34 77 00 25
 Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Le Gîte de la Cavée
 Appartement Location Saisonnière

1 a rue de Goussonville
 78580 JUMEAUVILLE

07 69 55 49 16
 legitedelacavee@gmail.com



UN ANNIVERSAIRE, UN BAPTEME, UN MARIAGE ...
 Location de sonorisation et jeux de lumières

Pour animer votre soirée,
 Loc' Family Music vous propose la location du DJ Virtuel

Loc' Family Music
 199€

Formule complète Week-end :
 DJ Virtuel + pack lumière GigBAR + machine à fumée Hurricane + micro + enceintes amplifiées RCF 700W

Vous voulez assister à une démo ?
 Téléphonnez au 06 89 56 73 59
 ou envoyez un mail à locfamilymusic@gmail.com

POMPES FUNEBRES ALAIN PADEL

7J/7 et 24h/24

1 rue du Ponceau 78580 – Maule
 01 30 90 88 67 - 06 80 63 66 94

9 rue de la République 78650 - BEYNES
 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44



www.mariage-animations.fr
 www.location-cabine-photos.com
 www.borne-magic-miroir.com

Piwix
 Agence événementielle

Christophe LANGLET
 Directeur de projets

07.82.26.93.00 / 06.51.42.07.62
 c.langlet@piwix.fr

2, Clos des vergers 78580 Jumeauville

www.piwix.fr
 www.teambuilding-sportif.fr
 www.spectacles-noel-enfants.fr

Numéros Utiles

Urgences	
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15
SAMU Social	115
N° d'Urgence Européen (médical, incendie, Police)	112
Canicule Info Services	0.800.06.66.66
SOS Chiens (animaux errants)	06.83.01.15.38
Centre Antipoison	01.40.05.48.48
Santé	
Hôpital de Mantes	01.34.97.40.00 Boulevard Sully 78200 Mantes la Jolie
Polyclinique de la région mantaise (privée)	01.30.98.16.00 23 Boulevard Duhamel 78200 Mantes la Jolie
Centre hospitalier du Montgardé (privé)	01.30.95.52.00 32 Rue du Montgardé 78410 Aubergenville
Services	
EDF	09.726.750.78
ENEDIS En cas de panne 24h/24h et 7j/7j Accueil raccordement pour particulier < à 36KVA Transmission d'index 24h/24h et 7j/7j	09.72.67.50.78 09.70.83.19.70 09.70.82.53.83
GrDF Urgence sécurité Gaz	0.800.47.33.33
Service assainissement GPS&O : Délégué société Suez Eau France	Numéro d'urgence 24h/24h – 7j/7j : 09 77 40 11 13 <i>En cas de vente immobilière vous devez fournir une attestation de raccordement au réseau collectif</i>
SEFO	Numéro d'appel abonnés (demande ou réclamation) : 01 39 70 20 00 Numéro d'appel d'urgence abonnés : 01 39 70 20 00 (fuite, manque d'eau, affaissement, ...) Création branchement d'eau : exclusivité SEFO, demande de devis au 01 39 70 20 00 Contestation d'une facture : 01 39 70 20 00
Ecoles	
Ecole primaire Julien Cochin	09.66.12.17.02 64 Grande Rue 78580 Jumeauville 01.30.93.98.88
Collège de la Mauldre	01.30.90.92.22 54 Rue de Mareil 78580 Maule
Lycée Vincent Van Gogh	01.30.95.03.33 Rue Jules Ferry 78410 Aubergenville
Aide à la personne	
SOS Amitié	0.820.066.066
ALLO Enfance maltraitée	119 Anonyme et gratuit N° ne figurant pas sur les factures téléphoniques
MAV78 Maltraitance personne âgée ou vulnérables	01.39.55.58.21 Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Aide aux victimes	08.84.23.46.37 N° Azur du lundi au samedi de 10h à 22h
Jeunes Violences Ecoute	0.800.20.22.23 Racket et violences scolaires
Drogue info services	0.800.231.313
Sida Info service	0.800.840.800 Anonyme et gratuit
Espace territorial d'Action Social / PMI	01.30.83.61.00 8 quater avenue de la Division Leclerc 78200- Mantes la Jolie
ADMR	01.30.90.75.95 20 place du Général de Gaulle 78580 Maule
Administrations	
Gendarmerie Nationale	01.34.97.28.70 106 route de Saint Corentin 78790 Septeuil
CPAM des Yvelines	3646 78085 Yvelines Cedex 9
CAF	0.820.257.810 1 Rue de la Fontaine 78200 Mantes la jolie
Pôle Emploi	3949 2 bis Boulevard Calmette 78200 Mantes la Jolie
CNAV	3960 Assurance retraite
Centre des Finances Publiques	01.34.79.49.00 1 Place Jean Moulin 78201 Mantes la Jolie Cedex
Permanence Finances Publiques	A la Mairie d'Épône tous les lundis sur RDV au 01.34.79.22.94 90 Avenue de Président Emile Sergent 78680 Epône
Impôts Service	0.820.32.42.52
Communauté Urbaine Grand paris Seine et Oise	Prendre contact en mairie
Direction départementale des affaires sanitaires et sociales	01.30.97.73.00 143 Boulevard de la Reine 78000 Versailles
Tribunal d'Instance TI	01.30.98.14.00 20 Avenue de la République 78200 Mantes la Jolie
Tribunal de Grande Instance TGI	01.39.07.39.07 5 Place André Mignot 78000 Versailles
Conciliateur de Justice M. Foray	01.30.95.05.05 en Mairie d'Épône Le 3eme jeudi du mois sur RDV
Administrations – Arrondissement de Mantes et Canton de Bonnières-sur-Seine	
Sénatrice des Yvelines Madame Sophie Primas Contact : s.primas@senat.fr Sa permanence d'accueil des administrés : Bureau parlementaire 15 Avenue Charles de Gaulle Aubergenville – Tél. : 01.30.90.28.41 Sur rendez-vous le mardi matin	Député de la 9 ^{ème} circonscription Monsieur Bruno MILLIENNE Mail : bruno.millienne@assemblee-nationale.fr
Conseillers départementaux Madame Josette JEAN Monsieur Patrick STEFANINI	Conseiller régional Monsieur Vincent POIRET

Bien vivre dans notre village



HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

LUNDI AU VENDREDI

DE 9H30 A 11H30

PERMANENCE DU MAIRE

SUR RENDEZ-VOUS

MAIRIE DE JUMEAUVILLE

72 GRANDE RUE



01 30 42 61 29



01 30 42 34 77

mairie.jumeauville@wanadoo.fr

Site internet : mairie-jumeauville.fr